

Modalités du contrôle des connaissances et des compétences

Cadre général – UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD Contrat quinquennal 2019/2024

Vu le code de l'éducation

Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Vu le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master.

Vu la circulaire n° 2011-220 du 27 décembre 2011 relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat.

Vu la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants

Vu les statuts de l'Université Sorbonne Paris Nord

Vu le règlement intérieur de l'Université Sorbonne Paris Nord

Vu le vademecum sur la gestion des fraudes à l'examen de l'Université Sorbonne Paris Nord

1/ Règlement lié aux études 2019/2024

Ce règlement est commun à l'ensemble des formations dispensées à l'Université Sorbonne Paris Nord et a pour objet d'apporter aux étudiants, aux enseignants et aux personnels administratifs concernés un support en matière d'organisation et de validation des examens.

Pour chacune des évaluations des étudiants, les aptitudes et l'acquisition des connaissances et compétences sont appréciées soit par des épreuves de contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par une combinaison des deux modalités d'évaluation et peuvent prendre des formes les plus variées et diverses : écrits, oraux, travail en groupes, etc...

1-1 - L'organisation des études

Le calendrier universitaire

Il fixe annuellement les périodes : d'enseignement, d'examens, de révisions, d'accompagnement pédagogique, de stages, de vacances universitaires. Il est voté au plus tard à la fin de l'année universitaire précédente, par la CFVU, après consultation des conseils de composantes. Il doit être porté à la connaissance des étudiants au moment de la rentrée via l'ENT et éventuellement par voie d'affichage.

L'offre de formation

L'Université Sorbonne Paris Nord organise l'offre de formation sous forme d'Unités d'Enseignement (UE) rassemblant éventuellement différents éléments constitutifs (EC) proposés sous la forme de différentes activités pédagogiques pour un même enseignement. A chaque UE est attribué des crédits

proportionnellement à la charge de travail qu'elle requiert de la part de l'étudiant. Le contenu pédagogique, les objectifs et le mode de contrôle des connaissances de chaque UE sont définis sur la fiche d'UE correspondante. L'ouverture des UE est conditionnée par l'effectif des étudiants voté en CFVU.

Les mentions et parcours

Les enseignements sont structurés en mentions. Chaque mention peut éventuellement comporter différents parcours. Chaque mention est placée sous la responsabilité pédagogique d'une équipe pédagogique. Les mentions et parcours assurent une progression cohérente et respectent les prérequis. Ils comprennent des UE fondamentales, des UE transversales, des UE complémentaires obligatoires et des UE optionnelles. L'Université garantit la compatibilité des emplois du temps des enseignements et des examens pour les UE obligatoires et les UE optionnelles proposées.

La structure de la licence

Un parcours de formation obéit à des règles de progression basées sur des enseignements permettant l'acquisition de crédits. La licence est délivrée par l'acquisition de 180 crédits. L'enseignement repose de manière complémentaire sur les Cours Magistraux (CM), les Travaux Dirigés (TD), les Travaux Pratiques (TP), les conduites de projet, les stages, etc...

La structure du master

Un parcours de formation obéit à des règles de progression basées sur une structure des enseignements découpée en semestres, permettant chacun l'acquisition de crédits.

Le master est délivré par l'acquisition de 120 crédits, au-delà de 180 crédits validés après le baccalauréat.

La période de césure

Dans les cas où la période de césure est accordée à un étudiant par l'université via la commission césure, elle ne pourra en aucun cas donner droit à attribution de crédits ECTS. Les modalités d'attribution de la césure font l'objet d'un règlement dédié.

1-2 - Les inscriptions

Inscription administrative et inscription pédagogique

Toute personne désirant suivre un enseignement doit être régulièrement inscrite à l'Université. Le calendrier des dates limites des inscriptions administratives par cycle est voté en CFVU. Un étudiant non inscrit régulièrement ne doit pas être autorisé à composer.

Les étudiants relevant d'un régime spécial (étudiants salariés, sportifs de haut niveau,...) bénéficient de modalités particulières de réinscription et de conservation de notes adoptées par la CFVU. En cas de demande de changement de mention, l'équipe pédagogique de la nouvelle mention déterminera quels sont les crédits du parcours déjà effectué qui pourront être pris en compte dans un projet visant cette mention.

Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels - VAPP

La validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (VAPP) relève d'une procédure réglementée par l'article D 613-38 et suivant du code de l'éducation et mise en place par l'Université. Elle permet d'accéder aux différents niveaux des formations post-baccalauréat sans avoir le titre ou le diplôme requis.

L'étude de la demande de la validation des acquis relève des commissions pédagogiques, en relation avec les équipes pédagogiques de mentions. La validation d'acquis est prononcée par le Président de l'Université sur proposition des commissions compétentes. Pour le candidat, la validation reconnaît un niveau de prérequis et peut également se traduire par des dispenses d'UE et la prescription d'enseignements complémentaires. Cependant, elle ne délivre pas le diplôme pour lequel la dispense a été accordée. Les modalités d'attribution de la VAPP font l'objet d'un règlement dédié.

Étudiants à statut et régime particulier

Afin d'assurer une réussite optimale à tous les étudiants et de tenir compte de la diversité des parcours de chacun, l'université propose aux étudiants des aménagements dans l'organisation et le déroulement des études et examens. Les étudiants concernés sont les suivants :

- étudiants engagés : l'université reconnaît l'importance dans la construction des parcours personnels, académiques et professionnels de l'implication des étudiants au cours de leurs études. Cela concerne les étudiants élus (vice-président étudiant de l'Université et du CROUS, élus dans les conseils centraux et des composantes), les étudiants engagés dans la vie associative (président d'association ou membre actif d'association agréée), les auto-entrepreneurs, les étudiants engagés dans plusieurs diplômes et les services civiques ;
- étudiants sportifs de haut niveau et artistes de haut niveau,
- étudiants en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante ou de longue durée, - étudiants chargés de famille (parents ou soutien de famille, étudiante enceinte).

Ces étudiants peuvent demander à bénéficier d'un régime spécifique d'études avec des aménagements et en accord avec l'équipe pédagogique et la scolarité :

- priorité de choix de groupe dans les TP et les TD,
- selon les cas et sur demande : pour les UE comportant un examen terminal, la note de celui-ci vaut pour le contrôle continu. Pour les UE sans examen terminal, une épreuve spécifique est organisée ;
- autres aménagements suivant les diplômes et les composantes (accès à l'enseignement à distance, tutorat, prêt de matériel).

1-3 - Les examens

Le jury

La composition du jury est fixée annuellement pour chaque diplôme par un arrêté signé du Président de l'Université. Elle est rendue publique.

Le jury dispose du pouvoir de décision définitif.

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus, de la validation de l'Unité d'Enseignement à la délivrance du diplôme. Il formalise les résultats de l'examen et est responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui. Après proclamation des résultats sur l'ENT et voie d'affichage, l'étudiant peut obtenir ses notes auprès du service compétent.

Les décisions du jury sont prises à la majorité des membres, chacun des membres disposant d'une voix. A l'issue des délibérations, le jury établit un procès-verbal de décisions, signé par le Président du jury, pour affichage.

Affichage et proclamation des résultats

Les résultats des examens sont portés à la connaissance des étudiants par voie d'affichage. Il y sera indiqué le numéro des étudiants ainsi que leur résultat : Admis, Non Admis.

Les notes des étudiants sont strictement confidentielles : elles ne sont consultables que par les intéressés au moyen de leur ENT et de leur relevé de note.

La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Une attestation de réussite est fournie par le secrétariat pédagogique de la formation. L'obtention du diplôme est fournie après publication des résultats aux étudiants qui en font la demande via le formulaire spécifique téléchargeable sur le site internet de l'université.

Lorsque la section disciplinaire a été saisie d'une fraude ou d'un flagrant délit de fraude, aucun certificat de réussite, diplôme ou relevé de notes ne peuvent être délivrés aux candidats impliqués avant que la formation de jugement ait statué sur leur cas.

Consultation des copies et entretien

Les candidats ont droit, sur leur demande, à la consultation de leurs copies d'examen et à un entretien avec l'enseignant responsable de la matière concernée sur leurs résultats. Chaque formation doit préciser les modalités (date limite, horaire, etc...) de consultation des copies.

Contestation des résultats, voies et délais de recours

L'étudiant qui souhaite contester ses résultats peut saisir, dans le délai de deux mois qui suit la publication de la délibération, le président du jury d'un recours gracieux ou le président de l'université d'un recours hiérarchique et leur demander, pour un motif précis - erreur dans le calcul de ses notes, erreur dans le report de ses notes - un nouvel examen de son cas par le jury.

Dans le même délai, il peut aussi, s'il estime cette délibération illégale, saisir le Tribunal administratif afin d'en obtenir l'annulation¹.

Rôle des enseignants ou des examinateurs

Chaque UE comportant un contrôle continu est dotée d'un responsable pédagogique. Celui-ci veille à l'harmonisation des modalités de contrôle prévues dans les différents groupes de TD.

La convocation aux examens

La convocation des étudiants aux épreuves écrites et orales est faite par voie d'affichage au moins quinze jours avant le début des épreuves. Elle comporte une indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve. Une convocation individuelle comportant les mêmes mentions est adressée par l'ENT aux étudiants à statut particulier et à ceux inscrits aux seuls examens terminaux et dispensés d'assiduité.

Règles générales des épreuves (épreuve écrite et épreuve orale)

Épreuve écrite

Le candidat doit composer personnellement. Il doit présenter sa carte d'étudiant ou une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour ou permis de conduire) lors de l'émargement, et se tenir à la place qui lui est assignée dans la salle d'examen.

Avant de donner connaissance des sujets, le responsable de la salle doit rappeler les consignes relatives à la discipline des examens et aux conditions de sincérité des épreuves dont la violation est susceptible de donner lieu à des poursuites disciplinaires.

Il est interdit de fumer et de se déplacer dans la salle, de déranger les autres candidats et de troubler l'épreuve en faisant du bruit, ou des mouvements intempestifs, de communiquer avec les autres candidats ou avec toute personne extérieure, de conserver sur soi ou à portée d'utilisation, tout document ou matériel qui ne serait pas explicitement autorisé, d'utiliser, même comme brouillon, un autre papier que celui qui a été distribué pour l'épreuve, d'avoir à portée d'utilisation un téléphone portable ou tout matériel électronique.

Les candidats ne doivent être en possession d'aucun document relatif à la matière traitée, sauf autorisation expresse. Tous livres, cahiers, notes diverses, ainsi tous les matériels de communication doivent être déposés dans la partie de la salle désignée à cet effet.

Le candidat doit respecter strictement la réglementation en matière de discipline et de sécurité en vigueur dans l'établissement.

¹ une telle annulation n'a de chance d'être obtenue que s'il y a eu une erreur matérielle dans le calcul ou le report des notes, ou s'il y a eu lieu une violation de la réglementation applicable à l'examen. L'appréciation à laquelle se livre le jury qui est souverain n'est pas, en l'état actuel de la jurisprudence, susceptible d'être discutée au contentieux. Il est ainsi relativement rare que les juridictions administratives prononcent de telles annulations.

Toute fraude ou toute tentative de fraude sont passibles de poursuites disciplinaires.

La durée de l'épreuve est précisée ainsi que l'heure à partir de laquelle les étudiants sont autorisés à quitter l'épreuve. Les copies rendues doivent être parfaitement anonymes.

Une fois les sujets distribués, le responsable de la salle indique aux candidats l'heure de la fin de l'épreuve. Si un candidat se présente après le délai prévu pour être encore autorisé à composer, l'impossibilité de l'admettre à l'épreuve lui est signifiée et est portée au procès-verbal, avec mention de son heure d'arrivée. En cas d'absence dûment justifiée, l'équipe pédagogique a capacité à proposer pour la même session une solution de remplacement visant à vérifier l'acquisition des compétences visées.

En fin d'épreuve, les candidats sont autorisés à quitter définitivement la salle. Ils doivent rendre obligatoirement une copie, même blanche, et avoir émargé. À défaut, ils seront considérés comme absents.

Épreuve orale

Le candidat doit se présenter à l'heure prévue pour l'épreuve orale. Tout candidat qui ne se présente pas est porté défaillant par l'examineur sur le procès-verbal de l'examen.

À son entrée dans la salle d'examen, l'enseignant lui fait signer la feuille d'émargement après avoir vérifié la carte de l'étudiant ou une pièce d'identité que celui-ci est tenu de lui présenter. L'examineur procède à l'interrogation de tous les candidats selon les mêmes modalités.

Si l'interrogation du candidat est précédée d'une préparation du sujet qui lui est donné, il est soumis aux règles générales.

Si l'examineur prend en flagrant délit de fraude ou constate une tentative de fraude, il dresse, selon les mêmes formes que pour les épreuves écrites un procès-verbal qu'il remet au directeur de la composante, qui le transmet au président de l'Université aux fins de poursuites. Il réalise néanmoins l'interrogation et procède à sa notation dans les mêmes conditions que les autres étudiants. S'il constate une substitution de candidat, il suspend les interrogations, dresse un procès-verbal de cette substitution et saisit immédiatement les autorités compétentes pour qu'elles prennent les mesures qui s'imposent.

Organisation de la surveillance aux examens

Une surveillance active et continue de l'ensemble des examens (contrôle continu, contrôle terminal...) est exercée pendant l'épreuve par les enseignants afin d'empêcher toute tentative de fraude, préméditée ou pas. Le responsable de la salle et les surveillants font toutes les observations et donnent tous les avertissements qu'ils jugent nécessaires au respect de la discipline des examens. Ils sont, pendant l'épreuve, habilités à contrôler le travail des candidats. Ils peuvent notamment, en cas de doute sur le comportement d'un ou de plusieurs étudiants, leur assigner de nouvelles places.

Pour les étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un temps de composition supplémentaire, l'épreuve prend fin lorsque le temps de composition supplémentaire est achevé.

La composante doit prévoir dans les plannings des examens, le temps nécessaire pour permettre aux étudiants en situation de handicap de bénéficier d'un temps de composition supplémentaire.

En cas d'épreuves successives, la composante doit aussi prévoir un temps de repos suffisant pour les étudiants.

Conduite à tenir en cas de fraude (surveillance et délibération)

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant responsable de la salle prend toute mesure pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Le responsable de la salle dresse un procès-verbal circonstancié de l'incident, contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

En cas de substitution de personne, ou lorsque l'auteur ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude suscitent des désordres dans la salle, ou lorsque des troubles affectent le déroulement de l'épreuve, le responsable de la salle en avise immédiatement les autorités universitaires compétentes qui peuvent prononcer l'expulsion des personnes en cause de la salle et solliciter, en cas de besoin, une intervention extérieure pour faire exécuter leur décision. La nature des troubles qui ont suscité la ou les expulsions est précisée au procès-verbal.

Le procès-verbal circonstancié de la fraude et/ou des troubles, ainsi que toutes pièces justificatives saisies sont communiquées sans délai au directeur de la composante. Il les transmet au président de l'université qui peut alors décider engager des poursuites et de saisir à cette fin la section disciplinaire de l'université compétente à l'égard des usagers.

Rectifications de notes

Lorsqu'un étudiant constate l'existence d'une erreur matérielle dans le report de ses notes ou dans le calcul de ses notes, il saisit le président du jury ou la direction de la composante par écrit de cette erreur, aux fins de rectification. Si l'erreur est effectivement constatée par le responsable de l'UE, le président du jury et le directeur de la composante, il est procédé à la correction de l'erreur, à l'édition d'un procès-verbal rectificatif signé par les trois responsables cités ci-dessus et à l'édition d'un nouveau relevé de notes

Si aucune erreur n'est constatée, l'étudiant est informé par écrit du rejet de sa demande et aucune rectification n'est portée au procès-verbal.

Dispositions particulières relatives aux étudiants en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante, afin de garantir l'égalité des chances entre étudiants

Les étudiants en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante peuvent bénéficier d'aménagements pour le passage des examens.

En cas de handicap ou maladie permanent (e) ou de longue durée, un rendez-vous doit être pris dès l'inscription administrative auprès du médecin universitaire (SUMPPS), délégué de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

Le médecin rend un avis sur les aménagements d'examens à mettre en place.

Cette démarche doit impérativement être renouvelée en début de chaque année universitaire.

En cas d'handicap temporaire, l'étudiant doit prendre rendez-vous auprès du SUMPPS dans les meilleurs délais.

2/ Règlement du contrôle des connaissances Licence

Contrat pédagogique

Chaque étudiant en licence devra conclure avec l'université un contrat pédagogique. Il sera établi et adapté dans un dialogue régulier avec son directeur des études. Ce contrat a vocation à accompagner l'étudiant au moment de son inscription afin de lui proposer le parcours personnalisé qui lui convienne le mieux mais aussi tout au long de son cursus pour prendre en considération l'évolution de son projet. Le contrat précisera en outre son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite. Le contrat pédagogique peut-être réactualisé en cours d'année, notamment en début du semestre suivant.

Assiduité et absence

Les règles d'assiduité spécifiques sont définies dans chaque MCCC.

Dans le cas d'un TD ou TP, les MCCC doivent mentionner précisément les types d'enseignements rendus obligatoires. Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat et de l'enseignant ou de l'équipe pédagogique. Des absences non justifiées répétées peuvent conduire à un passage en contrôle terminal voire à la défaillance du candidat aux épreuves d'évaluation, après entretien avec le responsable de l'équipe pédagogique ; La décision devant lui être signifiée dans un délai raisonnable et en tout état de cause avant l'examen terminal.

Une absence injustifiée à l'examen terminal entraîne la défaillance du candidat à l'UE correspondante et interdit la compensation entre les UE pour la session en cours. Il appartient au jury d'apprécier les justifications éventuelles. La convocation à la même date pour les épreuves d'un concours national constitue une justification automatique. Lors d'une absence justifiée à une épreuve d'examen terminal, le calcul de la moyenne sera effectué comme si l'étudiant avait obtenu la note 0 ; le candidat est toutefois autorisé à poursuivre les épreuves et cela n'interdit pas la compensation, sauf dispositions contraires prévues dans les MCCC de la formation.

Concernant les étudiants boursiers, le maintien de la bourse est soumis à des conditions de progression, d'assiduité aux cours et de présence aux examens. Le manquement aux obligations d'inscriptions et de présence aux cours et aux examens entraînera la suspension des versements ainsi que le remboursement des sommes indûment perçues.

Acquisition ou validation des UE

Une UE est acquise dès lors que l'étudiant y a obtenu une note au moins égale à 10/20, conformément aux modalités de contrôle des connaissances correspondantes.

L'UE acquise est capitalisable sans limite de temps, à condition toutefois que le contenu reste adapté au nouveau parcours envisagé.

Une UE peut être validée en application de la règle de compensation définie ci-dessous. Une UE validée ne reçoit de crédits capitalisables que dans le parcours dans lequel l'étudiant est engagé. L'acquisition de l'UE entraîne l'acquisition des crédits correspondants.

Compensation

La compensation peut être semestrielle, annuelle ou par bloc d'UE. Elle est définie pour chacune des formations de niveau Licence dans les MCCC. Elles indiqueront par ailleurs les modalités de passage dans l'année supérieure et de redoublement.

DEUG

Le diplôme de DEUG pourra être délivré aux étudiants qui le demandent lorsqu'ils auront validé 120 crédits d'un projet individuel d'études de licence approuvé par une équipe pédagogique de mention. Pour les étudiants ayant rejoint le parcours de licence à la suite de la procédure de validation des études ou d'acquis professionnels, les semestres dont l'étudiant est dispensé par cette procédure sont considérés comme validés.

LICENCE

Quel que soit le nombre d'UE acquises, l'obtention de la Licence donne lieu à la validation de 180 crédits. Les étudiants ayant rejoint le parcours de licence à la suite d'un transfert d'une licence non professionnelle d'une autre université française sont soumis aux mêmes règles. Pour les étudiants ayant rejoint le parcours de licence à la suite de la procédure de validation des études ou d'acquis professionnels, les semestres dont l'étudiant est dispensé par cette procédure sont considérés comme validés.

Seconde chance

Chaque formation se doit de pouvoir proposer à tout étudiant une seconde chance.

Cette seconde chance doit être précisée de façon claire dans les MCCC. Elle peut prendre des formes variées : écrite, orale, travail de groupe, etc...

Le résultat définitif de la note ou de l'UE ne sera défini qu'à l'issue de cette seconde chance.

Les MCCC préciseront l'éventuelle possibilité d'améliorer, par la seconde chance, une note d'UE déjà validée. De plus, les MCCC préciseront si la note obtenue remplace la première note ou si c'est la meilleure note qui sera prise en compte.

Mentions de mérite

Les mentions Assez Bien, Bien et Très Bien sont attribuées aux étudiants ayant acquis une moyenne globale au diplôme supérieure ou égale respectivement à 12, 14, 16 sur 20.

Dans le cas où un étudiant intégrerait l'université au cours de sa licence, sa mention de mérite sera calculée sur les notes de sa dernière année de licence, sauf dispositions dérogatoires qu'il conviendra de préciser dans les MCCC.

Évaluation des enseignements

Chaque formation fera l'objet d'une évaluation des enseignements par les étudiants au minimum une fois dans le quinquennat. Les modalités d'évaluation seront précisées dans les MCCC.

Fêtes religieuses

Un calendrier des fêtes religieuses sera voté en CFVU en début d'année universitaire. Les équipes pédagogiques devront veiller à prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter, dans la mesure de leurs moyens humains et matériels, que des examens ou des épreuves ne se déroulent aux dates qui seront indiquées.

Des autorisations d'absence devront pouvoir être accordées aux étudiants, qui en font la demande, pour la célébration d'une de ces grandes fêtes religieuses. En revanche, les demandes d'absence systématique ou prolongée seront considérées comme absence injustifiée.

Modalités de contrôle de connaissances et compétences spécifiques

Chaque composante fait valider par son conseil avant la rentrée universitaire les modalités de contrôle de connaissances et compétences spécifiques, adaptées à ses formations. Elles ne peuvent déroger au cadre général des modalités de contrôle de connaissances et compétences du cadre général.

REGLEMENT DES ETUDES ET MCCC 2024-25

- **Composante : INSTITUT GALILEE**
- **Nom de la Mention : CYCLE LICENCE**
- **Date de validation par le conseil de composante : 30 mai 2024**
- **Date de validation en CFVU : 20 juin 2024**

1. L'architecture de la mention : indiquer tous les parcours associés à la mention

Licence mention Mathématiques	
1ère année	parcours mathématiques
	parcours double licence informatique-mathématiques
	parcours mathématiques aménagé
2ème année	parcours mathématiques et applications
	parcours assistant d'éducation
	parcours mathématiques appliquées à l'économie et à la finance
	parcours double licence informatique-mathématiques
3ème année	parcours mathématiques et applications
	parcours double licence informatique-mathématiques
	parcours assistant d'éducation
	parcours mathématiques appliquées à l'économie et à la finance
Licence mention Informatique	
1ère année	parcours informatique
	parcours double licence informatique-mathématiques
	parcours informatique aménagé
2ème année	parcours informatique
	parcours double licence informatique-mathématiques
3ème année	parcours informatique
	parcours Data Analytics
	parcours double licence informatique-mathématiques
Licence mention Physique, chimie	
1ère année	parcours Physique, chimie
	parcours Physique, chimie accès santé
	parcours physique, chimie aménagé
2ème année	parcours physique, chimie
	parcours Assistant d'éducation
3ème année	parcours Sciences et Génie des Matériaux et Biomatériaux
	parcours Génie des procédés
	parcours Assistant d'éducation
Licence mention Sciences pour l'ingénieur	
1ère année	parcours Sciences pour l'ingénieur
	parcours sciences pour l'ingénieur aménagé
2ème année	parcours Sciences pour l'ingénieur
3ème année	parcours Électronique, Signal et Réseaux

Mention, disciplines majeures et mineures, crédits ECTS.

Chaque mention de licence de l'Institut Galilée offre une formation dans une discipline majeure (UE fondamentales), qui correspond à la mention de licence dans laquelle l'étudiant est inscrit, ainsi que dans une discipline mineure (UE complémentaires et transversales). Dans chaque mention, les choix possibles pour la discipline mineure sont précisés dans l'annexe correspondant à la mention ci-après. Dans la suite, un parcours lorsqu'il existe correspond à la combinaison fondamentale/complémentaire d'une mention.

Les enseignements validés confèrent à l'étudiant des crédits européens (ECTS). Le diplôme de Licence correspond à l'acquisition des 180 ECTS prévus par le contrat pédagogique. Les ECTS sont répartis pour environ 2/3 pour les UE des disciplines majeures et 1/3 pour les UE des disciplines mineures.

Semestres et niveaux

Les études sont organisées sur un calendrier divisé en années universitaires, allant de septembre à juillet, elles-mêmes divisées en deux semestres, portant chacun sur 11 à 13 semaines d'enseignement, auxquelles peuvent s'ajouter des semaines de révisions, de soutien, de stages, de partiels ou d'examens, comme spécifié dans le calendrier universitaire en annexe.

Les semaines sans mentions particulières sont des semaines d'études où la présence des étudiants peut être requise (démarches administratives, entretien avec le directeur d'études, contrôles complémentaires, etc.). De plus en cas d'événements graves, comme une période de confinement, le calendrier universitaire peut être modifié.

Un parcours sans césure, aménagement ou redoublement correspond à 3 années universitaires ou 6 semestres.

Outre la distinction fondamentale/complémentaire, les enseignements sont répartis sur 6 niveaux, N1 à N6. Dans un parcours sans césure, aménagement ni redoublement, les niveaux correspondent aux semestres. Cependant, le contrat pédagogique peut spécifier des aménagements, en fonction de la progression de l'étudiant, et fixer qu'il suive des enseignements de niveaux différents durant un même semestre.

2. Inscription :

Nombre d'inscriptions autorisées par année

D'une manière générale, une année de licence peut être redoublée entre 0 et 1 fois selon les conditions décrites au paragraphe 8.

Contrat pédagogique :

Sur la base des objectifs et du projet professionnel de l'étudiant, les directeurs des études de la mention établissent un contrat pédagogique spécifiant la discipline mineure, ainsi que les enseignements à suivre et à valider pour obtenir le diplôme de licence. Le contrat pédagogique pourra être modifié à chaque semestre en fonction des résultats obtenus au semestre précédent. De plus l'étudiant pourra à sa demande rencontrer une fois par semestre le directeur des études concerné afin de modifier son contrat pédagogique. Le contrat est réputé automatiquement validé par l'étudiant sans signature de sa part dans les 15 jours qui suivent son établissement.

3. Les différentes règles de validation

Unités d'enseignement

Les enseignements sont répartis en unités d'enseignements (UE) : chaque UE regroupe des enseignements, travaux et devoirs portant sur des compétences spécifiques, dont l'acquisition est vérifiée par des épreuves faisant parties de l'UE et délivrant une note d'UE sur 20.

La durée sur laquelle s'étend une UE (hors contrôle de « seconde chance ») est variable, mais correspond à au plus un niveau.

Une UE est composée d'une ou plusieurs matières, ayant chacune ses modalités de contrôle conduisant à une note, ainsi qu'un coefficient indiquant le poids de cette note dans le calcul de la note d'UE. Les notes d'UE sont validées par délibération du jury du niveau correspondant.

L'annexe présente pour chaque UE, par mention et éventuellement par parcours :

- l'intitulé de l'UE,
- le niveau auquel elle correspond,
- le volume horaire,
- le nombre de crédits ECTS qui lui est attribué,
- les matières qui la composent avec leurs coefficients,
- les formules permettant d'établir la note de l'UE en session initiale et en session de seconde chance,

Les UE sont capitalisables : une UE est dite validée par un étudiant si celui-ci a obtenu une note au moins égale à 10/20 à cette UE. Les UE pour lesquelles une note inférieure à 10 a été obtenue peuvent être acquises par compensation dans certains cas, selon les règles spécifiées au paragraphe 4.

L'étudiant qui a validé ou acquis par compensation une UE, capitalise alors de façon définitive le nombre de crédits européens (ECTS) correspondant à cette UE.

Pour les UE regroupant plusieurs matières, aucune des matières n'est séparément capitalisable.

En phase expérimentale en 2024-2025, une UE de Transition écologique est obligatoire pour les étudiants de L3 au niveau N6. Elle ne donnera pas d'ECTS mais permettra aux étudiants ayant une note supérieure ou égale à 10 à l'évaluation finale d'obtenir une certification-en Transition écologique, ainsi que des points bonus au niveau N6.

Niveau

Le jury valide le niveau de licence dans lequel est inscrit l'étudiant lorsque celui-ci a validé ou acquis par compensation toutes les UE du niveau.

Les niveaux sont capitalisables. L'étudiant qui a validé un niveau capitalise donc le nombre de crédits européens (ECTS) correspondant à la somme des ECTS des UE constitutives du niveau.

Lorsqu'un niveau est validé, la moyenne de ce niveau est établie à partir des notes d'UE du niveau, pondérées par leurs ECTS.

DEUG et licence.

Le diplôme de DEUG est délivré après validation des niveaux 1 à 4.

Le diplôme de licence est délivré après validation des niveaux 1 à 6.

Le supplément au diplôme précise l'ensemble des compétences validées par l'étudiant.

Stages

- ✓ Au niveau 6, tout étudiant doit effectuer un stage conventionné qui correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles qui mettent en œuvre les acquis de sa formation. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par l'établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil par le biais d'une convention.
- ✓ Le stage a ainsi pour but de préparer l'étudiant à l'entrée dans la vie active par une meilleure connaissance de l'entreprise ou l'organisme d'accueil, et de réduire son temps d'adaptation à celui-ci et à l'emploi. Le stage s'inscrit dans le cadre de la formation et du projet personnel et professionnel de l'étudiant. Il entre dans son cursus pédagogique et est obligatoire en vue de la délivrance du diplôme.
- ✓ Le cas des étudiants n'ayant pas trouvé de stage sera examiné par les responsables de formation qui pourront, le cas échéant, leur proposer un travail alternatif sous forme de projet. À cet effet, ils devront rédiger une synthèse de leurs démarches : projet professionnel, nom des entreprises et des personnes contactées, dates des envois et des éventuelles réponses, contacts divers... en y joignant les justificatifs (mails, lettres...). Si ce rapport n'est pas validé par les responsables de la formation ou s'il n'est pas remis dans le délai imparti, l'étudiant sera déclaré défaillant, à moins qu'il ne trouve un stage avant le début de la période réservée à celui-ci.

UE libre

Tout étudiant peut choisir de suivre une UE indépendante de sa formation initiale. L'UE peut être choisie dans toutes les composantes de l'Université Sorbonne Paris Nord, voire à l'extérieur de l'université (stage, autres).

L'étudiant souhaitant suivre une UE libre doit le déclarer au plus tard trois semaines après le début de chaque niveau au secrétariat de sa formation.

Modalités de déclaration :

Pour une UE libre « sport », dispensée par le DAPS de l'université Sorbonne Paris Nord, s'adresser directement au DAPS qui remettra à l'étudiant un document prouvant son inscription à l'UE et qu'il devra remettre au secrétariat de sa formation.

Pour toute autre UE, venir chercher au secrétariat un document qui, une fois rempli par l'établissement, l'UFR ou le département dans lequel l'UE sera suivie, devra être remis au secrétariat et soumis à l'approbation du responsable de la formation.

Quelle que soit l'UE, à la fin du niveau, l'établissement dans lequel l'UE sera suivie devra transmettre au secrétariat la note obtenue avant le jury du niveau.

Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points obtenus du niveau concerné. Aucun crédit n'est validé par une UE libre. Par conséquent, une UE libre n'est pas capitalisable.

Cas particulier des UE projet Voltaire et éloquence :

Si l'étudiant choisit de suivre une de ces deux UE libres, il peut y ajouter une autre UE libre. Les points supérieurs à la moyenne dans ces deux UE seront rajoutés au total des points du niveau.

Pour le projet Voltaire uniquement :

UE libre niveau 4:

Seuls les étudiants qui ont eu moins de 12 à l'UE obligatoire Voltaire du niveau 3 sont autorisés à s'inscrire.

UE libre niveaux 5 et 6 :

Accès limité aux étudiants nouvellement inscrits en licence sciences et technologies à l'Institut Galilée et aux étudiants qui ont l'ambition de passer la certification (lettre de motivation + engagement à travailler suffisamment pour prétendre passer la certification). L'UE devra être suivie aux niveaux 5 et 6 et sera prise en compte au niveau 6 uniquement.

Cas particulier de l'engagement étudiant :

Les étudiants engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transversales, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

- ✓ Activités concernées par une reconnaissance dans le cursus de l'étudiant
- ✓ Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901
- ✓ Activités d'élus étudiants
- ✓ Activité professionnelle : pour l'étudiant exerçant une activité rémunérée, il s'agira d'évaluer des compétences disciplinaires (et non transversales) relevant de celles attendues dans le cursus d'études de l'étudiant
- ✓ Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- ✓ Engagement de sapeur-pompier volontaire
- ✓ Engagement de service civique
- ✓ Engagement de volontariat dans les armées

Principes

- ✓ La validation résulte d'une évaluation des compétences, connaissances et aptitudes acquises par l'étudiant dans le cadre des activités précitées ci-dessus.
- ✓ La validation s'inscrit dans le cadre de l'obtention du diplôme.
- ✓ Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation. L'activité ou mission devra être menée sur deux niveaux consécutifs (impair + pair) et sera prise en compte au niveau pair uniquement.
- ✓ La reconnaissance de l'engagement se fera par le biais d'un système de bonification dans la moyenne générale du niveau concerné. Si elle est validée, elle déclenche 2 ECTS portés sur l'annexe descriptive au diplôme.
- ✓ La mission d'engagement doit représenter un volume horaire minimum de 30 h par semestre.
- ✓ Pour bénéficier d'une reconnaissance de l'engagement, l'étudiant doit présenter sa demande au responsable de sa formation via le dossier de candidature à télécharger sur l'ENT. À l'appui,

il devra fournir un document justifiant et décrivant les activités bénévoles ou professionnelles exercées lors de son engagement.

- ✓ Dans le dossier devront être exprimés les motivations et les objectifs de l'engagement en termes de développement personnel ainsi que les bénéfices attendus par rapport aux compétences développées.

Évaluation

- ✓ L'évaluation se fera au niveau pair sur la base d'un rapport (Fichier au format PDF) justifiant et décrivant les activités de l'engagement de l'étudiant permettant d'identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises. Le rapport n'est pas seulement descriptif. Il s'agit d'une réflexion sur les actions menées, les résultats obtenus et sur la mise en valeur des compétences acquises pouvant être transversales (travailler en équipe, être autonome, organiser un événement...) ou liées au parcours d'études choisi. Le rapport devra être visé par le référent de l'activité bénévole ou professionnelle de l'étudiant ou par le VP CFVU si ce référent n'existe pas (exemples : président d'une association ou un entrepreneur) et évalué par le responsable de formation.
- ✓ Quel que soit le type d'engagement, l'assiduité est un critère d'évaluation.
- ✓ L'évaluation du rapport s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

4. Les différentes règles de compensation

Règles de compensation à l'intérieur d'un niveau

Chacun des niveaux N1 à N6 d'une mention de licence, ou d'un parcours le cas échéant, est formé de l'ensemble des UE fondamentales et complémentaires du niveau en question.

La compensation entre UE d'un même niveau s'effectue selon les règles suivantes :

Aucune compensation n'a lieu dès lors qu'une note d'UE fondamentale est inférieure à 6/20, ou si l'étudiant est déclaré défaillant à l'une des UE du niveau, fondamentale ou complémentaire.

Dans le cas contraire,

- ✓ Les UE fondamentales d'un même niveau se compensent entre elles si la moyenne des notes d'UE fondamentales du niveau en question, pondérées par les ECTS, est supérieure ou égale à 10/20. Toutes les UE fondamentales du niveau sont alors validées ou acquises par compensation.
- ✓ Les UE complémentaires d'un même niveau se compensent entre elles si la moyenne des notes d'UE complémentaires du niveau en question, pondérées par les ECTS, est supérieure ou égale à 10/20. Toutes les UE complémentaires du niveau sont alors validées ou acquises par compensation.
- ✓ Les UE fondamentales d'un même niveau compensent les UE complémentaires du niveau correspondant si toutes les UE fondamentales du niveau sont validées ou acquises par

compensation et si la moyenne des notes d'UE fondamentales et mineures du niveau en question, pondérées par les ECTS, est supérieure ou égale à 10/20. Toutes les UE complémentaires du niveau sont alors validées ou acquises par compensation.

Cas particulier des étudiants inscrits dans le parcours spécifique « accès santé » avec mineur Physique, Chimie (PASS)

Ces étudiants suivent la mineure de leur Parcours Accès Spécifique Santé dans la mention Physique, chimie de l'Institut Galilée, niveaux 1 et 2. Les UE de la mineure Physique, chimie sont validées selon les indications du tableau en annexe et ne sont pas compensables entre elles.

Cas particulier des étudiants inscrits dans la mention Physique, Chimie Licence Accès Santé (L.AS).

Ces étudiants suivent la mineure de leur mention Physique, chimie dans la Mineure Santé de l'Université Sorbonne Paris Nord (UFR SMBH). Les UE de la Mineure Santé sont validées selon les indications du tableau en annexe et sont compensables entre elles selon les règles décrites plus haut.

Règles de compensation entre niveaux

Il n'y a pas de compensation entre les niveaux 1 et 2.

La compensation entre les niveaux 3 et 4 s'effectue selon les règles suivantes :

- ✓ Aucune compensation n'a lieu si au moins une des UE fondamentales des niveaux 3 ou 4 a une note inférieure à 6/20, ou si l'étudiant est déclaré défaillant à au moins une des UE des niveaux 3 ou 4, majeure ou mineure.
- ✓ Les UE fondamentales du niveau 4 compensent les UE fondamentales et mineures du niveau 3 : si la moyenne formée de toutes les UE du niveau 3 et des UE fondamentales du niveau 4, pondérées par les ECTS, est supérieure ou égale à 10/20, alors toutes les UE du niveau 3 sont acquises par compensation.

La compensation entre les niveaux 5 et 6 s'effectue selon des règles similaires. Plus précisément,

- ✓ Aucune compensation n'a lieu si au moins une des UE fondamentales des niveaux 5 ou 6 a une note inférieure à 6/20, ou si l'étudiant est déclaré défaillant à au moins une des UE des niveaux 5 ou 6, majeure ou mineure.
- ✓ Les UE fondamentales du niveau 6 compensent les UE fondamentales et mineures du niveau 5 : si la moyenne formée de toutes les UE du niveau 5 et des UE fondamentales du niveau 6, pondérées par les ECTS, est supérieure ou égale à 10/20, alors toutes les UE du niveau 5 sont acquises par compensation.

5. Les mesures transitoires proposées dans le cadre de la nouvelle offre d'accréditation

Le directeur d'études proposera des équivalences entre les UE précédemment acquises et celles figurant dans les nouvelles modalités de contrôle des connaissances et des compétences, dans le sens le plus favorable à l'étudiant.

Si aucune équivalence n'est possible, les étudiants pourront bénéficier de crédits ECTS supplémentaires selon le contrat pédagogique qui leur sera établi. Dans ce cas, l'obtention du niveau

pourra se faire via la validation d'au moins 30 crédits ou d'une moyenne du niveau supérieure ou égale à 10/20 dans la limite des règles de compensation.

6. Les dispositifs "oui si" :

Le parcours aménagé (PAm) permet de valider la première année de licence (L1) en deux ans. Il consiste en une année partagée en deux semestres, PAm1 et PAm2, à l'issue de laquelle, en cas de réussite, l'étudiant est autorisé à s'inscrire en Licence 1ère année (L1). Les semestres PAm1 et PAm2 permettent de valider par avance une partie des enseignements de L1.

Le PAm1 est mis en place dans le cadre du dispositif OUI-SI lié à Parcoursup. Il consiste en enseignements spécifiques de mise à niveau. Il permet de valider l'UE de culture générale du N1 (niveau 1 de la L1). Les enseignements scientifiques du PAm1 préparent aux UE correspondantes du N1. L'obtention des 30 crédits intervient à l'issue de la validation du N1.

Les étudiants qui ont obtenu une note au moins égale à 10/20 au bloc des enseignements scientifiques (incluant les examens et les évaluations continues) sont admis en PAm2. Parmi les autres, les non-redoublants sont dirigés vers un semestre de rattrapage (PAm1bis).

Le PAm2 rassemble des étudiants du dispositif OUI-SI lié à Parcoursup et les étudiants de L1 qui n'ont pas validé suffisamment d'UE lors de la session initiale du N1 pour pouvoir poursuivre en N2 (paragraphe 8).

Le PAm2 permet, au travers d'enseignements spécifiques, la validation de deux UE scientifiques du N1.

Un étudiant du PAm2 issu du PAm1 et validant au moins une des deux UE scientifiques du PAm2 est autorisé à poursuivre au N1 l'année suivante. Dans le cas contraire, une réorientation hors Institut Galilée lui sera fortement conseillée puisqu'un redoublement ne pourra être accordé par le jury que pour des cas particuliers.

Un étudiant du PAm2 issu du N1 est soumis aux mêmes règles, sauf s'il a préalablement validé au moins une UE scientifique du N1. Dans ce cas, s'il ne valide aucune des deux UE scientifiques du PAm2 mais que la moyenne à ces deux UE est d'au moins 9,5/20, il est autorisé à poursuivre en N1 l'année suivante. Dans le cas contraire, l'étudiant est fortement encouragé à se réorienter dans une autre formation, hors Institut Galilée, puisqu'un passage en PAm1 ne pourra être accordé par le jury que pour des cas particuliers.

Chacune des UE du PAm2 comporte une session de seconde chance, qui est commune à celle du N1. À l'issue du PAm2, un étudiant peut demander à se réorienter dans une autre mention de licence de l'Institut Galilée (décision sur dossier et sous réserve de places disponibles).

Les étudiants du PAm1 non admis au PAm2 peuvent préparer la session de seconde chance du PAm1, dit PAm1Bis, lors d'un semestre en semi-autonomie, à l'aide de documents de cours et d'exercices disponibles en ligne. Tout au long de ce semestre, des réunions en présentiel sont organisées pour répondre aux questions des étudiants sur les enseignements scientifiques. La demande de l'accès à la session de seconde chance devra être faite en s'inscrivant par internet au plus tard un mois avant le début des épreuves de fin de semestre. Toutes les matières scientifiques du bloc scientifique devront être repassées à la session de seconde chance. En cas de résultats suffisants aux épreuves, l'étudiant peut être autorisé à redoubler le PAm par le jury.

7. Les différentes règles d'assiduité et la défaillance

Tout étudiant absent à toutes les épreuves constitutives d'une UE pour laquelle il est inscrit, est déclaré défaillant à cette UE.

Toute défaillance à une UE bloque le processus de compensation.

8. Les règles de poursuites d'études

Une année de licence est validée si les deux niveaux qui la composent sont validés. L'accès à l'année supérieure nécessite la validation de l'année en cours.

À l'issue du niveau 1, l'étudiant peut demander à se réorienter dans une autre mention de licence de l'Institut Galilée (décision sur dossier et sous réserve de places disponibles).

En l'absence de césure ou d'aménagement particulier spécifié par le contrat pédagogique,

- ✓ la première année de licence doit être validée en au plus deux années universitaires,
- ✓ la deuxième année de licence doit être validée en au plus deux années universitaires,
- ✓ la troisième année de licence doit être validée en au plus deux années universitaires.

Dans le cas contraire, l'étudiant n'est pas autorisé à poursuivre ses études dans la mention, sauf s'il obtient une dérogation exceptionnelle du jury du niveau concerné, sur recommandation de son directeur des études. De plus, le jury pourra ne pas autoriser le redoublement à un étudiant défaillant à au moins la moitié des UE ou n'ayant obtenu aucun ECTS dans son niveau dès sa première inscription dans ce niveau.

Toute UE non validée et non acquise par compensation lors du niveau en cours et/ou du niveau suivant (le cas échéant) doit être redoublée : dans ce cas, et sauf mention contraire dans le contrat pédagogique, l'étudiant doit repasser toutes les épreuves constituant la note d'UE.

Cas particulier de la double licence informatique – mathématiques :

Le passage au niveau suivant est soumis à l'accord du jury.

L'étudiant non admis à poursuivre en double licence peut choisir la mention dans laquelle il poursuit (informatique ou mathématiques).

Cas des étudiants du niveau 1 :

L'étudiant qui ne valide pas le niveau 1 en session initiale mais qui a obtenu au moins 50 % des ECTS de la majeure du niveau 1 et une note moyenne du niveau 1 supérieure ou égale à 6/20, a accès à toutes les UE du niveau 2.

L'étudiant qui ne valide pas le niveau 1 en session initiale sera orienté vers le second semestre du parcours aménagé PAm2 (voir paragraphe 6) s'il valide moins de 50 % des ECTS de la majeure du semestre niveau 1 ou s'il obtient une note moyenne du niveau 1 inférieure ou égale à 6/20. Il devra alors valider la première année de licence en au plus trois années universitaires.

Cas des étudiants du PAM :

À l'issue du PAM 1

Les étudiants dont la note globale aux épreuves scientifiques est supérieure ou égale à 10 sont autorisés à poursuivre au PAm2. Ceux qui ne sont pas redoublants peuvent intégrer le PAm1bis, les autres ne sont pas autorisés à poursuivre en licence STS.

En-dehors de situations très particulières (et sur présentation de justificatifs d'ordre médical, social ou familial), le jury n'accorde pas la possibilité de redoubler le PAm en cas d'échec au PAm1bis.

À l'issue du PAM 2

- Les étudiants qui valident au moins une UE scientifique parmi celles suivies au PAm2 (distinctes de celle éventuellement validée au N1 pour les étudiants issus du N1) sont autorisés à poursuivre en N1.
- Les étudiants qui ne valident aucune des deux UE scientifiques suivies au PAm2 et qui n'ont pas déjà fait un semestre de PAm peuvent être autorisés à redoubler. Ceux qui souhaitent le faire doivent obligatoirement rencontrer leur directeur d'études, qui peut leur conseiller une réorientation.
- Les étudiants qui ne valident aucune des deux UE scientifiques préparées au PAm2 et qui ont déjà fait un semestre de PAm ne sont pas autorisés à se réinscrire au cycle licence de l'Institut Galilée. Ceux qui souhaitent redoubler le PAm malgré tout doivent produire des justificatifs d'ordre médical, social ou familial justifiant de leur échec, et rencontrer leur directeur d'études pour lui exposer leur situation.

Les étudiants autorisés à redoubler le PAm ne sont pas dispensés des enseignements scientifiques lors de leur redoublement. Ils ne conservent pas leurs notes (hors UE validée au N1 et UE validée de culture générale), quelles qu'elles soient, sauf décision du jury — qui n'accorde cet avantage qu'aux étudiants bien investis dans leur redoublement.

Cas particulier des étudiants inscrits dans le Parcours spécifique « accès santé » avec mineur

Physique, Chimie (PASS)

L'accès au N3 de la mention Physique, chimie ne sera possible que si la moyenne de l'année de PASS est supérieure ou égale à 10/20 et si chaque UE de la mineure Physique, Chimie est validée sans compensation.

Les étudiants qui n'ont pas validé ne pourront pas redoubler et devront se réorienter via Parcoursup. Toutefois, les étudiants qui auraient validé quelques UE de la mineure Physique, Chimie et qui souhaiteraient s'inscrire, sans passer par Parcoursup, en L1 Physique, Chimie ou en Sciences pour l'Ingénieur peuvent produire une lettre de motivation pour le jury de la mention souhaitée en vue d'obtenir une dérogation exceptionnelle.

Cas particulier des étudiants inscrits dans la mention Physique, Chimie Licence Accès Santé (L.AS)

Niveau 1 : les mêmes règles de poursuite d'études soit au Niveau 2, soit en Parcours aménagé s'appliquent. Les étudiants orientés en Parcours aménagé renoncent à se présenter au concours d'entrée en 2e année de médecine, pharmacie, maïeutique ou odontologie. La première chance à l'accès santé ne sera pas comptabilisée cette année. Cependant, ils ne pourront pas s'inscrire de nouveau dans une première année « L.AS ». La première chance au concours pourra être tentée à l'issue d'un L2 (avec l'obtention de 120 ECTS). En cas d'insuccès au concours en fin de L2, il sera possible d'utiliser la seconde chance en fin de L3.

L'accès à la 2e année de médecine, pharmacie, maïeutique ou odontologie ne sera possible que si l'ensemble de l'année est validé (au moins 60 ECTS, moyenne supérieure ou égale à 10/20). Chaque UE de la mineure santé sera évaluée par une épreuve unique en fin de semestre. Les notes prises en compte sont celles de la session initiale et elles seront arrêtées au 15 juin 2025. Les étudiants classés dans le premier décile de la mention Physique, Chimie Accès Santé et ayant une note moyenne de la

mineure santé supérieure ou égale à un premier seuil défini par le jury pourront être admis directement en 2e année de médecine, pharmacie, maïeutique ou odontologie sans avoir à passer le second groupe d'épreuves. Les étudiants non admis directement, classés dans les trois premiers déciles de la mention Physique, Chimie Licence Accès Santé et ayant une note moyenne de la mineure santé supérieure ou égale à un deuxième seuil défini par le jury seront admis à participer aux épreuves du second groupe, constituées d'épreuves orales. Pour mémoire, tout candidat ne peut présenter sa candidature pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, de maïeutique ou d'odontologie que deux fois, sous réserve d'avoir validé au moins 120 crédits ECTS lors de la 2e candidature. Les étudiants qui n'ont pas validé les niveaux 1 et 2 pourront s'inscrire dans la Licence Physique, Chimie sans possibilité de redoublement des niveaux 1 et 2.

9. Les régimes spécifiques

Étudiants salariés (plus de 10h par semaine sous contrat court (intérim et/ou CDD inférieur à 2 mois))

- Dispense d'assiduité temporaire pour les TD et TP pendant la durée du contrat. Pour certaines UE, la présence aux épreuves sur convocation sera néanmoins obligatoire comme stipulé par le contrat pédagogique. Les étudiants des mentions Physique, chimie et Sciences pour l'ingénieur ne peuvent pas être dispensés des TP.
- Les étudiants doivent se signaler au secrétariat, au plus tard 7 jours après la signature du contrat de travail, munis de leurs justificatifs de situation.

Étudiants en situation de handicap, salariés (plus de 10h par semaine sous contrat long (durée supérieure à 2 mois)), artiste ou sportif de haut niveau (inscrits sur la liste officielle du ministère des sports)

- Accès prioritaire sur les groupes de TD et/ou TP qui correspondent le mieux à leur emploi du temps.
- Dispense d'assiduité possible pendant la durée du contrat de travail pour les étudiants salariés ou de l'année universitaire pour les étudiants en situation de handicap ou les artistes ou les sportifs de haut niveau. L'établissement d'une note d'UE ne tiendra pas compte de la note d'évaluation continue pour le niveau concerné sauf pour les UE relevant uniquement de ce mode d'évaluation pour lequel l'épreuve sur convocation ou la remise d'un rapport est obligatoire, comme précisé en annexe. Les étudiants des mentions Physique, chimie et Sciences pour l'ingénieur ne peuvent pas être dispensés des TP.
- Possibilité de répartir les UE de 2 niveaux consécutifs (impair + pair) sur deux années universitaires. Le contrat pédagogique déterminera les UE suivies l'année n et les UE suivies l'année n+1.
- Les étudiants salariés doivent se signaler au secrétariat, au plus tard 7 jours après la signature du contrat de travail, munis de leurs justificatifs de situation.
- Les étudiants en situation de handicap ou artiste ou sportif de haut niveau doivent se signaler au secrétariat, au plus tard trois semaines après le début de chaque semestre, munis de leur justificatif.

Pour les étudiants soumis à des régimes particuliers, certaines évaluations continues (EvC) ne sont pas soumises à la possibilité de dispense totale.

Étudiants ayant obtenu des ECTS antérieurement à leur inscription dans le cycle licence de l'Institut Galilée

Les étudiants doivent se signaler au secrétariat, au plus tard 3 semaines après le début du semestre, munis de leurs relevés de notes. Le contrat pédagogique précisera les équivalences d'ECTS qui pourront être accordées selon les modalités précisées au paragraphe 2.

Année de césure

La césure est une période facultative qui s'étend sur une durée maximale d'une année universitaire pendant laquelle l'étudiant, inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, suspend celle-ci temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil ou d'un établissement d'enseignement en France ou à l'étranger. L'expérience que peut acquérir un étudiant en césure, peut prendre les formes suivantes :

- une activité salariée sous forme de Contrat à Durée Déterminée ;
- une autre formation dans notre université ou dans un autre établissement ;
- une formation professionnelle en entreprise ;
- une période de stage dans le cadre d'une autre formation que celles de l'Institut Galilée ;
- la préparation d'un projet de création d'activité ;
- un volontariat ou un service civique ;
- un autre projet personnel.

La césure est effectuée sur la base d'un volontariat de l'étudiant qui s'y engage. Les périodes de césure ne doivent pas être exigées dans le cursus pédagogique standard et doivent rester facultatives. Durant cette période de césure, la formation dans laquelle est inscrit l'étudiant EST suspendue et ne peut donner lieu à inscription pédagogique, présence aux cours, TD, TP, examens, attribution de notes, etc.

La césure peut être effectuée dès le début de la première année de cursus mais ne peut l'être après la dernière année de cursus. L'étudiant peut effectuer au maximum une césure par cycle et sa durée est d'une année universitaire. Un étudiant redoublant peut faire la demande d'une période de césure semestrielle à condition qu'il ait validé un des niveaux de son année N (le semestre de césure devra correspondre au niveau universitaire validé).

Peut bénéficier d'une année/semestre de césure toute personne autorisée à s'inscrire dans une formation, sous statut étudiant ou apprentissage (sous réserve de l'obtention de l'accord de l'entreprise et de l'établissement). Sont en revanche exclus les étudiants inscrits en formation continue et les étudiants internationaux en échange.

Pendant la période de césure, l'étudiant conserve son statut et par conséquent possède une carte d'étudiant. Il a également accès à l'ensemble des services offerts par l'université (services numériques, bibliothèques, santé, sport, culture, CROUS...).

La période de césure ne peut donner lieu à l'obtention d'ECTS ni à un bilan de compétences établi par l'université. Il appartient à l'étudiant de demander au responsable de son organisme d'accueil (entreprise, association, ...) dans lequel il effectue sa césure de procéder à l'établissement d'un bilan de compétences qui ne pourra pas être porté sur le supplément du diplôme.

La période de césure n'est pas accordée de droit. L'étudiant doit obligatoirement déposer une candidature. Le projet de césure doit être accepté par le directeur des études, par le Directeur de la composante puis être soumis à la < commission césure > avant la validation finale par le Président de

l'université ou son représentant. De ce fait, l'étudiant effectue sa demande à partir d'un formulaire unique (téléchargeable sur le site de l'université – rubrique < Vie de Campus >). Les demandes de césure seront examinées par une Commission de l'établissement dite < Commission Césure > qui se réunit une fois par an (mi-juillet). A l'issue de la commission, l'étudiant sera informé par courrier de la décision le concernant. Cette dernière, sera également communiquée au directeur de l'Institut Galilée ainsi qu'au Directeur des études concerné. En cas de réponse négative, l'étudiant devra procéder à son inscription administrative et pédagogique suivant la procédure de l'établissement.

Une fois obtenu l'accord de la période de césure par décision de la commission, l'étudiant doit dans les 8 jours après notification de la décision :

- signer le contrat pédagogique qui conditionnera son départ en période de césure et garantira son inscription au sein de la formation à l'issue de sa période de césure ;
- s'inscrire administrativement auprès du pôle inscription pour obtenir le statut d'étudiant en période de césure durant l'année universitaire N+1. En plus des pièces justificatives habituellement demandées, l'étudiant devra se munir de son dossier de césure revêtu de la décision favorable du Président de l'université (ou de son représentant), du contrat pédagogique signé, d'une attestation d'autorisation d'inscription en année N+1.

Le contrat pédagogique signé avant le départ de l'étudiant en période de césure garantit son inscription au sein du parcours de la formation dans le ou les niveaux dans lesquels il a été admis avant son départ en césure. L'étudiant pourra, par conséquent, réintégrer son cursus de formation au retour de sa période de césure.

10. La gestion des examens

Deux sessions d'évaluation sont organisées pour chaque niveau, une session initiale pour chaque UE suivie d'une session de seconde chance pour les UE non validées.

Les évaluations des enseignements sont organisées selon le régime du contrôle continu.

Les épreuves, appelées "Partiels", sont des contrôles qui font l'objet d'une convocation par affichage et sur l'ENT au moins deux semaines avant le début des épreuves. Les Partiels sont des épreuves tenues exclusivement en présentiel. Elles apparaissent dans la formule d'évaluation de la note de l'UE en annexe sous les intitulés Pa, Pa1 et Pa2.

Les autres épreuves (contrôles en TD, TP, Projets, Oraux, Soutenances, etc.) ne nécessitent pas obligatoirement de convocation. L'information de la tenue de ces épreuves est donnée par le responsable de chaque UE.

Session Initiale

La session initiale est organisée selon le régime du contrôle continu et selon les modalités précisées en annexe.

Tout étudiant absent à une épreuve pour laquelle il est inscrit obtient la note 0 à cette épreuve.

Rappel : Tout étudiant absent à toutes les épreuves constitutives d'une UE pour laquelle il est inscrit, est déclaré défaillant à cette UE.

En cas de redoublement, les notes des UE non validées et non acquises par compensation ne sont pas conservées. Sauf mention contraire dans le contrat pédagogique, toutes les épreuves constitutives de ces UE doivent être repassées lors du redoublement, dès la session initiale.

Certaines notes de TP ou de projet précédemment obtenues, pourront être conservées par le contrat pédagogique.

Dans le niveau en cours, l'étudiant peut demander à améliorer la note d'une UE validée ou acquise par compensation, au plus tard 3 semaines après le début du semestre. Le contrat pédagogique précise la décision du responsable de la formation. Si l'étudiant n'améliore pas sa note, la note initiale est conservée.

Session de seconde chance

Seuls les étudiants n'ayant pas validé une (ou plusieurs) UE en session initiale pourront se présenter en session de seconde chance de cette (ou ces) même(s) UE. (UE acquise par compensation ou non validée)

Les étudiants qui ont validé un bloc (fondamental ou complémentaire) ou un niveau en session initiale et qui souhaitent améliorer des UE acquises par compensation en session de seconde chance, renoncent à la validation de ce bloc ou niveau en session initiale. (Le relevé de notes de la session initiale indiquera "ajourné" pour ce bloc ou niveau.)

En L2 Physique, Chimie (PC) et Sciences pour l'ingénieur (SPI) pour des raisons de sécurité, l'accès à la session de seconde chance de l'épreuve de physique expérimentale dans l'UE de « Sciences expérimentales 3 - Physique et Chimie expérimentales » (PC) et de « Physique expérimentale 2 - analyse des données et travaux expérimentaux en électromagnétisme » (SPI) n'est possible que pour les étudiants n'ayant pas validé l'UE en session initiale et ayant eu au plus 1 absence à l'ensemble des séances de TP de la session initiale.

Pour les étudiants du parcours aménagé (voir paragraphe 6), la session de seconde chance sera commune avec celle du niveau 1 (PAm2 et UE de Culture générale).

Dans le cas où l'UE de Culture générale n'est pas validée, les matières de cette UE dont la note est supérieure ou égale à 10/20 sont conservées pour la session de seconde chance.

La demande de l'accès à la session de seconde chance devra être faite en s'inscrivant par internet au plus tard un mois avant le début des épreuves de la session de seconde chance pour les niveaux 1 et 3 et le PAm1bis (voir paragraphe 6), deux semaines avant le début des épreuves de la session de seconde chance pour le niveau 5 et une semaine avant le début des épreuves de la session de seconde chance pour les niveaux pairs si le calendrier universitaire le permet.

La meilleure des deux notes obtenues pour cette (ou ces) UE, entre la session initiale et la session de seconde chance, sera alors prise en compte.

Pour les UE non validées en session initiale constituées de plusieurs matières, l'étudiant peut choisir de repasser une ou plusieurs matières dont la note est inférieure à 10. La meilleure des deux notes obtenues à ces matières entre la session initiale et la session de seconde chance, sera alors prise en compte. Les notes des matières non repassées sont conservées entre la session initiale et la session de seconde chance pour le calcul de la note de l'UE.

Si un étudiant défaillant à une UE en session initiale ne se présente pas à la session de seconde chance de cette même UE, il reste défaillant à cette UE.

Session extraordinaire

Pour les étudiants absents en session de seconde chance en raison de circonstances exceptionnelles se produisant pendant la session de seconde chance (décès d'un membre de la famille – ascendant

ou descendant direct, frère ou sœur, conjoint - ou hospitalisation de l'étudiant) ayant eu pour effet de les empêcher radicalement de participer à une ou plusieurs épreuves, de nouvelles épreuves pourront être organisées, dans les meilleurs délais, par les équipes pédagogiques.

L'étudiant devra avant la fin des épreuves de la session de seconde chance de l'année universitaire impérativement faire une demande écrite à laquelle il adjoindra obligatoirement le justificatif de son absence à la session de seconde chance (le certificat de décès et sa filiation ou le certificat d'hospitalisation) qu'il déposera à son secrétariat pédagogique. Le secrétariat émettra alors un accusé de réception de sa demande.

Règlement des examens

ARTICLE 1

Les étudiants sont convoqués aux épreuves par voie d'affichage sur le panneau de leur formation et sur leur ENT dans la rubrique Informations pédagogiques. Seule cette convocation fait foi.

Les surveillants de l'épreuve doivent contrôler l'identité de l'étudiant au moment de l'émargement.

Les étudiants justifient de leur identité par la présentation de leur carte d'étudiant. En cas d'oubli, ils peuvent présenter leur carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour ou permis de conduire.

Les étudiants ne pouvant présenter aucun de ces documents ne sont pas autorisés à participer à l'épreuve. Les titres de transports, carte de bibliothèque et autres documents, même avec photo, ne sont pas admis comme justificatifs d'identité.

L'accès aux salles de contrôle est réservé aux étudiants régulièrement convoqués. Un étudiant ne figurant pas sur la liste d'émargement peut, sous réserve de vérification ultérieure, être autorisé à composer par l'enseignant responsable de salle. L'étudiant est alors ajouté à la liste d'émargement et mention en est portée au procès-verbal de l'épreuve. S'il s'avère par la suite que l'étudiant a composé à tort, sa copie ne sera pas prise en compte.

Les étudiants doivent prendre leurs dispositions pour arriver dans leur salle 30 minutes avant l'heure prévue du début de l'épreuve. Ils doivent déposer leurs effets personnels (sacs, cartables, pochettes, téléphone, appareils connectés, casques, écouteurs...) au fond de la salle.

Les surveillants de l'épreuve sont présents dans la salle et s'assurent de la présence des sujets et des copies au moins dix minutes à l'avance.

Les places étant numérotées, chaque candidat s'installe à la table repérée par le numéro qui lui a été attribué et qui figure sur les listes affichées à l'entrée de la salle. Si ce numéro ne lui a pas été affecté, l'étudiant s'adresse à l'un des surveillants qui lui affecte une place. Les surveillants peuvent attribuer de nouvelles places aux candidats (Places trop rapprochées, mobilier défectueux, etc...)

Pour des raisons de sécurité évidentes, les départements ou services d'enseignements prennent leurs dispositions pour qu'il y ait au moins deux surveillants par salle. Ceux-ci distribuent au début de l'épreuve les sujets et les copies et s'assurent que les tableaux sont effacés.

À l'issue de l'épreuve, les surveillants remplissent le procès-verbal d'épreuve sur lequel figurent en particulier le nombre d'étudiants figurant sur la liste d'émargement, le nombre de présents, le nombre d'étudiants présents mais non-inscrits sur la liste d'émargement, le nombre de copies remises par les étudiants (copies blanches incluses) et les observations ou incidents constatés pendant l'épreuve.

Ce document et la feuille d'émargement sont remis au secrétariat immédiatement après l'épreuve avec les copies et brouillons inutilisés.

ARTICLE 2

L'accès aux salles de contrôles sera interdit à tout étudiant qui se présentera après la distribution des sujets.

Conformément aux circulaires citées en référence, aucun étudiant ne peut quitter la salle pendant une heure après la distribution des sujets. Passé ce délai, tout étudiant manifestant le besoin de sortir de la salle avant la fin de l'épreuve demande l'autorisation à l'un des surveillants et, après avoir précisé le motif de sa demande, lui remet son sujet, sa copie et ses brouillons. Ils lui sont rendus lorsqu'il revient à sa place.

Tout étudiant ayant pénétré dans la salle de contrôle doit inscrire ses nom, prénom et formation sur sa copie et la rendre avant la fin de l'épreuve, même si elle est blanche. Il indique le nombre d'intercalaires éventuels et les identifie.

Pendant le déroulement des épreuves, les candidats restent à leur place et veillent à ne pas troubler le bon déroulement des épreuves. Ils ne déposent aucun document sur les tables voisines si celles-ci sont libres. Les copies supplémentaires ou les feuilles de brouillon leur sont remises par les surveillants.

Il ne peut sortir temporairement qu'un étudiant à la fois par salle.

Nul ne peut quitter définitivement la salle avant la fin de l'épreuve sans avoir émargé une seconde fois.

ARTICLE 3

L'utilisation des documents, des dictionnaires et des calculatrices pendant les épreuves sera indiquée clairement en tête du sujet.

L'utilisation des baladeurs, téléphones portables et autres objets de communication et de traduction est interdite dès l'entrée dans la salle d'examen. Ces objets doivent être éteints et rangés à l'écart avec les effets personnels des étudiants. Tout accès à ceux-ci est interdit pendant l'épreuve. Toute présence sur la table ou sur soi d'un de ces appareils sera donc assimilée à une tentative de fraude.

Dans le cadre d'une évaluation (rapport de projet, compte rendu de TP ou autre), le plagiat est considéré comme une fraude et est susceptible d'être sanctionné en tant que telle suivant la procédure disciplinaire.

ARTICLE 4

Ne peuvent être admis dans une séance de TP que les étudiants qui ont régularisé leur inscription administrative et pédagogique.

Publication des résultats et dispositif de consultation des copies

Les résultats des épreuves sont affichés au plus tard six semaines après l'épreuve (vacances universitaires comprises) et, en tout état de cause, avant l'épreuve suivante de la même discipline, sous réserve de leur validation par le jury.

Les copies des épreuves partielles peuvent être consultées par les étudiants qui en font la demande auprès de l'enseignant responsable. Cette demande doit être effectuée dans un délai de deux semaines après publication des résultats.

Il est rappelé que cette consultation ne peut donner lieu à contestation, que les jurys sont souverains et que, sauf erreur manifeste, leurs décisions sont définitives.

11. Évaluation des enseignements

À l'issue de l'année, la délivrance du relevé de notes sera assujettie à l'évaluation par l'étudiant des enseignements de l'année concernée. Cette évaluation anonyme sera réalisée en ligne.

12. Droits et devoirs de l'étudiant

L'étudiant a le droit :

De recevoir un enseignement de qualité.

À une organisation performante des examens limitant au mieux le risque de fraudes.

De recevoir, dès son inscription, des informations précises et actualisées sur l'Université, ses programmes et ses services ; D'être informé pour chaque UE :

- a) des objectifs et des contenus ;
- b) des modalités d'organisation des cours sous la forme d'enseignements magistraux, de séminaires, travaux tutorés, travaux dirigés ou travaux pratiques, travaux de recherche, visites et stages, activités individuelles ou en groupe ;
- c) des modalités de participation des étudiants ;
- d) de la répartition des différents cours dans le temps ;
- e) des modalités d'évaluation ;

À une évaluation équitable et objective de son travail, de ses examens et prestations ;

À ce que ses travaux et examens soient notés et corrigés dans des délais raisonnables ;

De consulter sa copie d'examen après que celle-ci ait été corrigée, et de prendre connaissance des critères d'évaluation ;

De contester des résultats d'évaluation des examens et prestations devant une instance mandatée à cet effet, conformément aux procédures de l'Université ;

De demander en toute confidentialité assistance aux membres du personnel de l'Université ;

De bénéficier, dans le respect des règles de déontologie sur l'utilisation des ressources informatiques mises à sa disposition par l'Université, de la confidentialité de ses courriers électroniques et de ses fichiers informatiques qui utilisent les infrastructures informatiques mises à disposition par l'Université ;

De discuter, d'enquêter et de s'exprimer librement sur tous les sujets en relation avec les matières enseignées, sans crainte de représailles sous réserve de respecter les règles fondamentales de politesse et de déontologie ;

De créer et de rejoindre toute association promouvant les intérêts communs des étudiants.

L'étudiant a le devoir :

De donner dès son inscription des informations aussi complètes, précises et actualisées que possible ; l'étudiant ayant des besoins spécifiques doit prévenir l'institution de son invalidité avant son inscription afin que celle-ci puisse prendre toutes les dispositions nécessaires à son accueil ;

D'agir en membre responsable de la communauté institutionnelle en adoptant une attitude responsable et respectueuse envers le personnel et les autres étudiants et en se conformant aux règlements internes de l'Université ;

De justifier ses absences via l'application dédiée dans un délai de 48h ;

De respecter le droit d'autrui d'exprimer librement ses points de vue et opinions et de ne pas empiéter sur les droits des membres de l'Université ou des autres étudiants ;

De respecter les principes de déontologie sur l'utilisation des ressources informatiques mises à sa disposition par l'Université ;

De ne pas interrompre ou empêcher l'enseignement ou toute procédure administrative ;

De respecter le lieu de travail et les activités académiques des autres ;

De respecter les délais fixés pour la soumission des travaux ;

De ne pas avoir recours au plagiat, à la fraude ou à toute autre méthode inéquitable ;

De se soumettre à un contrôle de son identité avant la distribution des sujets d'examen.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences - cycle licence

Année universitaire 2024-2025

Intitulé	Définition
EvC	Evaluation continue
Pa (ou Pa1 et Pa2 si 2 partiel	Partiel
TP	Contrôle continu de TP
CTP	Contrôle de TP
Ra	Rapport
Validation en CFVU : 20/06/2	Devoir
Pr	Projet
CC	Contrôle continu
QCM	QCM
R	Recherche
O	Oral
E	Ecrit
S	Soutenance

soumis à convocation, les étudiants dispensés d'EvC sont convoqués

soumis à convocation, les étudiants dispensés d'EvC sont convoqués

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Parcours aménagé 1 et 2
Mathématiques

GOMAT

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Parcours aménagé 1 (PAm1)														
Code Apogée	Intitulé de la matière	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coef.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable	
			CM	TD	TP	Autres								
Cours obligatoires														
GORNMA	Remise à niveau en Mathématiques		16,5	49,5					sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)		Pa : 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Benoît RITTAUD
GORNIN	Remise à niveau en Informatique		16,5		33				sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)		Pa : 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Manel ZARROUK
GORNCG	Culture générale - RN													
	<i>Methodologie (GORNMT)</i>	UET	8,5	8			4	1	MTU = (1/3)Méth + (1/3)Fr + (1/6)Bib + (1/6)VOIE			Pa		Chamsi SANNA
	<i>Remise à niveau en Français (GORNFR)</i>		8,5	8										Chamsi SANNA
	<i>Ateliers Bibliothèque (GORNAB)</i>			1,5										Stéphanie LAMY
	<i>Ateliers VOIE (GORNAV)</i>			5										Anne-Sophie LE MOING
	<i>Anglais 1 (GORNAV)</i>			en ligne										1
	<i>Bureautique scientifique (GORNBS)</i>			12			1	Pa	Pa:1h	Pa	Pa:1h	Mohamed SAIT		
Cours optionnel (si choix option maths en N1)														
GORNPH	Remise à niveau en Physique			49,5		8			EvC(RN)					Damien FAURIE
	TOTAL		74,75	96,75	12	20								
Parcours aménagé 2 (PAm2)														
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coef.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable	
			CM	TD	TP	Autres								
Etudiants issus du Parcours aménagé 1														
G0INP1	Programmation impérative 1	UEF	18	18	36		7		sup(Pa, (EvC+ Pr + 3Pa)/5)		Pa : 3h	sup(Pa, (EvC + Pr + 3Pa)/5)	Pa : 2h	Pierre ROUSSELIN
G0MAAL1	Algèbre 1 : Introduction aux structures mathématiques	UEF	27	54			7		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)		Pa : 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Sylviane SCHWER
Etudiants issus du Niveau 1 - 2 UE sur décision du jury selon les UE non validées au N1														
G0INP1	Programmation impérative 1	UEF	18	18	36		7		sup(Pa, (EvC+ Pr + 3Pa)/5)		Pa : 3h	sup(Pa, (EvC + Pr + 3Pa)/5)	Pa : 2h	Pierre ROUSSELIN
G0MAAL1	Algèbre 1 : Introduction aux structures mathématiques	UEF	27	54			7		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)		Pa : 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Sylviane SCHWER
G0MAAN1	Analyse 1 : Suites et fonctions continues	UEF	18	54			6		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)		Pa : 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	
	TOTAL		40,5	90	18									
	TOTAL		115,3	186,8	30									

* Enseignement en ligne : pas de dispense d'EvC

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Parcours aménagé 1 et 2
Informatique

G0INF

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Parcours aménagé 1 (PAm1)													
Code Apogée	Intitulé de la matière	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
GORNMA	Remise à niveau en Mathématiques		16,5	49,5				sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Benoît RITTAUD	
GORNIN	Remise à niveau en Informatique		16,5		33			sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 1h30	Manel ZARROUK	
GORNCG	Culture générale - RN												
	<i>Methodologie (GORNMT)</i>	UET	8,5	8		4	1	MTU = (1/3)Méth + (1/3)Fr + (1/6)Bib + (1/6)VOIE		Pa		Chamsi SANNA	
	<i>Remise à niveau en Français (GORNFR)</i>		8,5	8								Chamsi SANNA	
	<i>Ateliers Bibliothèque (GORNAB)</i>			1,5								Stéphanie LAMY	
	<i>Ateliers VOIE (GORNNAV)</i>				5							Anne-Sophie LE MOING	
	<i>Anglais 1 (GORNAN)</i>		en ligne									1	0,4EvC* +0,6Pa
	<i>Bureautique scientifique (GORNBS)</i>			12	1	Pa	Pa:1h	Pa	Pa:1h	Mohamed SAIT			
	TOTAL		50	67	50	10							
Parcours aménagé 2 (PAm2)													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Etudiants issus du Parcours aménagé 1													
G0INP1	Programmation impérative 1	UEF	18	18	36			sup(Pa, (EvC+ Pr + 3Pa)/5)	Pa : 3h	sup(Pa, (EvC+ Pr + 3Pa)/5)	Pa : 2h	Pierre ROUSSELIN	
G0MAAL1	Algèbre 1 : Introduction aux structures mathématiques	UEF	27	54			7	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Sylviane SCHWER	
Etudiants issus du Niveau 1 - 2 UE sur décision du jury selon les UE non validées au N1													
G0INP1	Programmation impérative 1	UEF	18	18	36		7	sup(Pa, (EvC+ Pr + 3Pa)/5)	Pa : 3h	sup(Pa, (EvC+ Pr + 3Pa)/5)	Pa : 2h	Pierre ROUSSELIN	
G0MAAL1	Algèbre 1 : Introduction aux structures mathématiques	UEF	27	54			7	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Sylviane SCHWER	
G0MAAN1	Analyse 1 : Suites et fonctions continues	UEF	18	54			6	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h		
	TOTAL		40,5	90	18								
	TOTAL		90,5	157	68								

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

* Enseignement en ligne : pas de dispense d'EvC

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante	Institut Galilée
Niveau d'étude	Parcours aménagé 1 et 2
Mention	Physique, chimie
Parcours	
Code étape	G0PC

Validation en conseil de composante : 30/05/2024

Validation en CFVU : 20/06/2024

Parcours aménagé 1 (PAm1)													
Code Apogée	Intitulé de la matière	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
GORNMA	Remise à niveau en Mathématiques		16,5	49,5				sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Pa	Pa : 2h	Benoît RITTAUD	
GORNPH	Remise à niveau en Physique		49,5					sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Pa	Pa : 2h	Luc MUSEUR	
GORNCH	Remise à niveau en Chimie		49,5					sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Élodie DAVID	
GORNCG	Culture générale - RN												
	<i>Methodologie (GORNMT)</i>	UET	8,5	8		4	1	MTU = (1/3)Méth + (1/3)Fr + (1/6)Bib + (1/6)VOIE		Pa		Chamsi SANNA	
	<i>Remise à niveau en Français (GORNFR)</i>		8,5	8								Chamsi SANNA	
	<i>Ateliers Bibliothèque (GORNAB)</i>			1,5								Stéphanie LAMY	
	<i>Ateliers VOIE (GORNAV)</i>			5								Anne-Sophie LE MOING	
	<i>Anglais 1 (GORNAN)</i>		en ligne										1
	<i>Bureautique scientifique (GORNBS)</i>			12		1	Pa	Pa:1h	Pa	Pa:1h	Mohamed SAIT		
	TOTAL		83	121,5	12	0							
Parcours aménagé 2 (PAm2)													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Etudiants issus du Parcours aménagé 1													
GOPCOM1	Outils mathématiques 1	UEF	18	54		6		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Pa	Pa : 2h	Benoît RITTAUD	
GOPCME	Physique : Mécanique	UEF	27	45		5		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Fabienne GREGORI	
Etudiants issus du Niveau 1 - 2 UE sur décision du jury selon les UE non validées au N1													
GOPCCG1A	Chimie Générale 1 - De la structure des atomes aux effets électriques dans la liaison covalente	UEF	72			5		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Elodie David	
GOPCOM1	Outils mathématiques 1	UEF	18	54		6		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Pa	Pa : 2h	Benoît RITTAUD	
GOPCME	Physique : Mécanique	UEF	27	45		5		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)		Pa		Fabienne GREGORI	
	TOTAL		54	90									
	TOTAL		137	211,5	0								

* Enseignement en ligne : pas de dispense d'EvC

UE Fondamentale (UEF)
 UE Complémentaire (UEC)
 UE transversale (UET)
 UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Parcours aménagé 1 et 2
Sciences pour l'Ingénieur
G0SPI

Validation en conseil de composante : 30/05/2024

Validation en CFVU : 20/06/2024

Parcours aménagé 1 (PAm1)													
Code Apogée	Intitulé de la matière	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
GORNMA	Remise à niveau en Mathématiques		16,5	49,5				sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Pa	Pa : 2h	Benoît RITTAUD	
GORNPH	Remise à niveau en Physique		49,5					sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Pa	Pa : 2h	Luc MUSEUR	
GORNCH	Remise à niveau en Chimie		49,5					sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Élodie DAVID	
GORNCG	Culture générale - RN												
	<i>Méthodologie (GORNMT)</i>	UET	8,5	8		4	1	MTU = (1/3)Méth + (1/3)Fr + (1/6)Bib + (1/6)VOIE		Pa		Chamsi SANNA	
	<i>Remise à niveau en Français (GORNFR)</i>		8,5	8								Chamsi SANNA	
	<i>Ateliers Bibliothèque (GORNAB)</i>			1,5								Stéphanie LAMY	
	<i>Ateliers VOIE (GORNNAV)</i>			5								Anne-Sophie LE MOING	
	<i>Anglais 1 (GORNAN)</i>		en ligne									Laure HUNSINGER	
	<i>Bureautique scientifique (GORNBS)</i>			12		1	0,4EvC* +0,6Pa	Pa:1h30	Pa	Pa:1h30	Laure HUNSINGER		
	TOTAL		83	121,5	12	0		Pa	Pa:1h	Pa	Pa:1h	Mohamed SAIT	
Parcours aménagé 2 (PAm2)													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Étudiants issus du Parcours aménagé 1													
GOPCOM1	Outils mathématiques 1	UEF	18	54		6		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Pa	Pa : 2h	Benoît RITTAUD	
GOPCME	Physique : Mécanique	UEF	27	45		5		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Fabienne GREGORI	
Étudiants issus du Niveau 1 - 2 UE sur décision du jury selon les UE non validées au N1													
GOPCCG1A	Chimie Générale 1 - De la structure des atomes aux effets électriques dans la liaison covalente	UEF		72		5		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Elodie David	
GOPCOM1	Outils mathématiques 1	UEF	18	54		6		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Pa	Pa : 2h	Benoît RITTAUD	
GOPCME	Physique : Mécanique	UEF	27	45		5		sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Fabienne GREGORI	
	TOTAL		54	90									
	TOTAL		137	211,5	12								

* Enseignement en ligne : pas de dispense d'EvC

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Gallée
Niveaux 1 et 2
Mathématiques
Mathématiques
G1MAT

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 1													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G1MAAN1	Analyse 1 : Suites et fonctions continues	UEF	13,5	40,5			6		(EvC + Pa1 + 2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa:2h	Henry DE THELIN
G1MAAL1	Algèbre 1 : Introduction aux structures mathématiques	UEF	24	40,5			7		(EvC + Pa1 + 2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa:2h	Christian AUSONI
G1INP1	Programmation impérative 1	UEF	18	21	24		7		Sup((EvC+Pa1+2Pa2)/4; Pa2)	Pa1: 2h Pa2 : 2h	Pa	Pa: 2h	Jucas Létochart / Pierre FOUILHOUX
G1TCCG	Culture générale	UET	10h en ligne				4	1	0,4EvC* +0,6Pa	Pa:1h30	Pa	Pa:1h30	Laure HUNSINGER
	Anglais 1 (G1TCAN)												
	Méthodologie du travail universitaire (G1TCMTU)												
	Module prise de parole en public												
	Module motivation et concentration / prise de note												
	Module organisation de son temps												
Module travail en équipe													
	Bureautique scientifique (G1TCBS)				12		1	Pa	Pa:1h	Pa	Pa:1h	Mohamed SAIT	
Cours optionnels : 1 UE au choix													
G1TCUF6B	Analyse économique 1	UEC	24	24			6		(Devoir+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	Pa	Pa:2h	Y. NOGLO
G1TCUF3B	Physique 1	UEC	18	36			6		Sup ((Pa1 + 2Pa2) /3) ; Pa2)	Pa1: 2h Pa2: 2h30	Pa	Pa:2h30	Francisco PERALES
Cours facultatifs													
G1TCUL	UE libre (sport, langue)	UEL					Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau						
TOTAL			84	139,5	36	10h en ligne							
Niveau 2													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G1MA6B	Algèbre linéaire 1	UEF	36	54			8		(EvC + Pa1 + 2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa:2h	Geoffroy HOREL
G1MAPI2	Programmation impérative 2 - Python	UEF	18	18	18		6		Sup((EvC + Pa1 + 2Pa2)/4 ; Pa2)	Pa1: 2h Pa2: 3h	Pa	Pa:3h	Nabil MUSTAFA
G1MAAN2	Analyse 2 : calcul différentiel et intégral	UEF	24	36			7		(EvC + Pa1 + 2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa:2h	Didier GAMBLIN
GANGL1B	Anglais 2	UET	9	9			2		EvC**		Pa	Pa:1h30	Laure HUNSINGER
G1TCEPP	Exploration d'un Projet Professionnel	UET	6	4,5			1		EvC ***		Ra		Thérèse SEPULCHRE
Cours optionnels : 1 UE au choix													
G1MAAE2	Analyse économique 2	UEC	24	24			6		(Devoir+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	Pa	Pa:2h	Philippe BATIFOULIER
G1MAPH2	Physique 2	UEC	18	36			6		(Pa1+2Pa2)/3	Pa1: 2h Pa2: 2h	Pa	Pa:2h	Fabien CAZES
Cours facultatifs													
G1UL2	UE libre (sport, langue)	UEL					Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau						
GULCEQ	UE Eloquence	UEL					Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau						
G1UL2A	UE libre Voltaire	UEL					Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau						
TOTAL			114	151,5	18	0							
TOTAL			198	291	54	10							

* Enseignement en ligne : pas de dispense d'EvC

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

***EPP : Les étudiants dispensés d'assiduité doivent présenter un rapport (prendre contact avec le secrétariat)

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante *Institut Galilée*
 Niveau d'étude *Niveaux 1 et 2*
 Mention *Informatique*
 Parcours *Informatique*
 Code étape *G1INF*

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
 Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 1														
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable	
			CM	TD	TP	Autres								
Cours obligatoires														
G1MAAN1	Analyse 1 : Suites et fonctions continues	UEF	13,5	40,5			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Henry DE THELIN	
G1MAAL1	Algèbre 1 : Introduction aux structures mathématiques	UEF	24	40,5			7		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Christian AUSONI	
G1INP11	Programmation impérative 1	UEF	18	21	24		7		Sup((EvC+Pa1+2Pa2)/4, Pa2)	Pa1: 2h Pa2 : 2h	Pa	Pa: 2h	Lucas Létocart / Pierre FOUILHOUX	
G1INUX	Initiation à l'environnement Unix	UEF	16,5		33		6		Sup((EvC+2Pa1+4Pa2)/7, Pa2)	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 6Pa)/7)	Pa: 2h	Pierre ROUSSELIN	
G1TCCG	Culture générale	UET	10h en ligne				4	1	0,4EvC* +0,6Pa	Pa:1h30	Pa	Pa:1h30	Laure HUNSINGER	
	Anglais 1 (G1TCAN)							1						
	Méthodologie du travail universitaire (G1TCMTU)													
	Module prise de parole en public		3	3						Sup(((EvC + 2Pa) /3) ; Pa)	Pa:1h30	Pa	Pa:1h30	Thérèse SEPULCHRE
	Module motivation et concentration / prise de note		1,5	1,5										
	Module organisation de son temps	1,5	1,5											
	Module travail en équipe	1,5	1,5											
	Bureautique scientifique (G1TCBS)				12		1	Pa	Pa:1h	Pa	Pa:1h	Mohamed SAIT		
Cours facultatifs														
G1TCUL	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
TOTAL			79,5	109,5	69	10								
Niveau 2														
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable	
			CM	TD	TP	Autres								
Cours obligatoires														
G1MA6B	Algèbre linéaire 1	UEF	36	54			7		(EvC + Pa1 + 2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Geoffroy HOREL	
G1INP12	Programmation impérative 2	UEF	19,5	24	24		7		Sup((EvC + Pa1 + 2Pa2)/4 ; Pa2)	Pa1: 2h Pa2: 3h	Pa	Pa: 3h	Christophe TOLLU	
G1INPF1	Programmation fonctionnelle 1	UEF	12	12	15		4		Sup((EvC+Pa1+2Pa2)/4, Pa2)	Pa1: 2h Pa2:3h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 3h		
G1MAAN2	Analyse 2 : calcul différentiel et intégral	UEC	24	36			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Didier GAMBLIN	
G1INWEBA	Initiation web	UEC	10,5		18		3		(EvC + 2Pa) /3	Pa: 2h	Pa	Pa: 1h	Manel ZARROUK	
GANGL1B	Anglais 2	UET	9	9			2		EvC**		Pa	Pa:1h30	Laure HUNSINGER	
G1TCEPP	Exploration d'un Projet Professionnel	UET	6	4,5			1		EvC ***		Ra		Thérèse SEPULCHRE	
Cours facultatifs														
G1LUL2	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE	
G1LUL2A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
TOTAL			81	85,5	57									
TOTAL			160,5	195	126	10								

* Enseignement en ligne : pas de dispense d'EvC

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

***EPP : Les étudiants dispensés d'assiduité doivent présenter un rapport (prendre contact avec le secrétariat)

UE Fondamentale (UEF)
 UE Complémentaire (UEC)
 UE transversale (UET)
 UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 1 et 2
Physique, chimie
G1PC

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 1															
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable		
			CM	TD	TP	Autres									
Cours obligatoires															
G1PCMA1	Outils mathématiques 1	UEF	18	36			6		Sup((EvC + Pa1 + 2Pa2)/4; Pa2)		Pa1 : 2h et Pa2 : 2h	Pa	2h	Anna Porzio	
G1PCBI	Informatique 1 - Bases de d'informatique	UEF	12	12	18		4		Sup((EvC + Pa1 + 2Pa2)/4; Pa2)		Pa1 : 2h et Pa2 : 2h	Pa	2h	Stefano GUERRINI	
G1PCME	Physique : Mécanique	UEF	24	24			5		Sup (((Pa1 + 2Pa2) /3) ; Pa2)		Pa1 : 2h et Pa2 : 3h	Pa	2h	Paolo PEDRI	
G1PCMP	Methodes pour la Physique	UEF	15	15			3		Sup (((Pa1 + 2Pa2) /3) ; Pa2)		Pa1 : 1h et Pa2 : 3h	Pa	3h	Paolo PEDRI	
G1PCCG1	Chimie Générale 1 - De la structure des atomes aux effets électriques dans la liaison covalent	UEF	21,75	21,75	1,5		5		Sup ((0,33Pa1 + 0,67Pa2) ; Pa2)		Pa1 : 2h et Pa2 : 3h	Pa	3h	Élodie DAVID	
G1PCCG2	Chimie Générale 2 - Liaisons chimiques, types de solides, états de la matière et solubilité	UEF	13,5	13,5			3		Sup ((0,33Pa1* + 0,67Pa2) ; Pa2)		Pa1 : 1h et Pa2 : 2h	Pa	2h	Valérie BOUCARD	
G1TCCG	Culture générale	UET	10h en ligne				4	1	0,4EvC* +0,6Pa			Pa : 1h30	Pa	Pa : 1h30	Laure HUNSINGER
	Anglais 1 (G1TCAN)														
	Méthodologie du travail universitaire (G1TCMTU)														
	Module prise de parole en public														
	Module motivation et concentration / prise de note														
	Module organisation de son temps														
Module travail en équipe															
Bureautique scientifique (G1TCBS)			3	3											
			1,5	1,5					Sup (((EvC + 2Pa) /3) ; Pa)		Pa : 1h30	Pa	Pa : 1h30	Thérèse SEPULCHRE	
			1,5	1,5											
			1,5	1,5											
					12										
							1		Pa		Pa : 1h	Pa	Pa : 1h	Mohamed SAIT	
Cours facultatifs															
G1TCUL	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau						
			TOTAL	98,25	116,3	31,5									
Niveau 2															
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable		
			CM	TD	TP	Autres									
Cours obligatoires															
G1PCOO	Sciences Expérimentales 1 - Physique : Ondes et optique géométrique	UEF	21	21	18		6		0,2*Pa1 + 0,4*TP + 0,4*Pa2		Pa1 : 2h et Pa2 : 2h	Pa	2h	Martin ROBIN	
G1PCTP	Thermodynamique physique	UEF	19,5	19,5			4		(Pa1 + Pa2)/2		P1 : 3h et Pa2 : 3h	Pa	3h	Athanasios LALIOUIS	
G1PCCO1	Chimie organique 1 : Structure des molécules organiques	UEF	15	15			3		(Pa1 + 2Pa2 + EvC)/4		Pa1 : 2h et Pa2 : 3h et EvC : 30 min	Pa	2h	Christel BARBAUD	
G1PCCG3	Chimie générale 3 : Equilibres en solution : Réactions acide/bases, précipitation, complexation	UEF	7,5	22,5			3		Sup (((Pa1 + 2Pa2) /3) ; Pa2)		Pa1 : 1h30h et Pa2 : 2h	Pa	2h	Alex LEMARCHAND	
G1PCSE2	Sciences Expérimentales 2 - Chimie : Solutions aqueuses	UEF	1,5	4	24		3		(2TP + CTP)/3		CTP : 2h	CTP	2h	Élodie DAVID	
G1PCMA2A	Outils mathématiques 2	UEC	18	36			5		(EvC + Pa1 + 2Pa2) /4		P1 : 2h et Pa2 : 2h	Pa	2h	Benoit RITTAUD	
G1PCPP	Informatique 2 : Programmation Python	UEC	12		18		3		Sup(EvC + 2Pa)/3;Pa)		Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Kais KLAI	
GANGL1B	Anglais 2	UET	9	9			2		EvC**			Pa	Pa : 1h30	Laure HUNSINGER	
G1TCEPP	Exploration d'un Projet Professionnel	UET	6	4,5			1		EvC ***			Ra		Thérèse SEPULCHRE	
Cours facultatifs															
G1UL2	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau						
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE		
G1UL2A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau						
			TOTAL	117	124	60	0								
			TOTAL	215,3	240,3	91,5	#VALEUR!								

* Enseignement en ligne : pas de dispense d'EvC

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

***EPP : Les étudiants dispensés d'assiduité doivent présenter un rapport (prendre contact avec le secrétariat)

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée - SMBH
Niveaux 1 et 2
Physique, chimie
parcours santé
G1PCS

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 1													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G1PCMA1	Outils mathématiques 1	UEF	18	36			6		Sup((EVC + Pa1 + 2Pa2)/4; Pa2)		Pa	2h	Anna Porzio
G1PCBI	Informatique 1 - Bases de d'informatique	UEF	12	12	18		4		Sup((EVC + Pa1 + 2Pa2)/4; Pa2)		Pa	2h	Stefano GUERRINI
G1PCME	Physique : Mécanique	UEF	24	24			5		Sup (((Pa1 + 2Pa2) /3) ; Pa2)		Pa	2h	Paolo PEDRI
G1PCMP	Methodes pour la Physique	UEF	15	15			3		Sup (((Pa1 + 2Pa2) /3) ; Pa2)		Pa	3h	Paolo PEDRI
G1PCCG1	Chimie Générale 1 - De la structure des atomes aux effets électriques dans la lia	UEF	21,75	21,75	1,5		5		Sup ((0,33Pa1 + 0,67Pa2) ; Pa2)		Pa	3h	Élodie DAVID
G1PCCG2	Chimie Générale 2 - Liaisons chimiques, types de solides, états de la matière et s	UEF	13,5	13,5			3		Sup ((0,33Pa1 + 0,67Pa2) ; Pa2)		Pa	2h	Valérie BOUCARD
G1LSANA	Anatomie	UEC	20				2		Pa				
G1LSBIM	Biochimie	UEC	15				1		Pa				
G1LSBIM	Biologie moléculaire	UEC							Pa				
G1LSCH	Chimie	UEC	10				1		Pa				
Cours facultatifs													
G1TCUL	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			90,75	108,8	19,5	0							
Niveau 2													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G1PCSE1	Sciences Expérimentales 1 - Physique : Ondes et optique géométrique	UEF	21	21	18		4		0,2*Pa1 + 0,4*TP + 0,4*Pa2		Pa	2h	Martin ROBIN
G1PCTP	Thermodynamique physique	UEF	19,5	19,5			4		(Pa1 + Pa2)/2		Pa	3h	Athanasios LALOTIS
G1PCCO1	Chimie organique 1 : Structure des molécules organiques	UEF	15	15			3		(Pa1 + 2Pa2 + EVC)/4		Pa	2h	Christel BARBAUD
G1PCCG3	Chimie générale 3 : Equilibres en solution : Réactions acide/bases, précipitation,	UEF	7,5	22,5			3		Sup (((Pa1 + 2Pa2) /3) ; Pa2)		Pa	2h	Alex LEMARCHAND
G1PCSE2	Sciences Expérimentales 2 - Chimie : Solutions aqueuses	UEF	1,5	4	24		3		(2TP + CTP)/3		CTP	2h	Élodie DAVID
G1LSBIC	Biologie cellulaire	UEC	15				1		Pa				
G1LSSH	Sciences humaines et sociales	UEC	9h				1		Pa				
G1LSPHA	Pharmacologie	UEC	10				2		Pa				
G1LSNUT	Nutrition	UEC	10				2		Pa				
G1LSBIP	Biophysique	UEC	16,5				2		Pa				
G1LSHEG	Histologie - embryologie - génétique	UEC	36				2		Pa				
G1LSBIS	Biostatistiques	UEC	15h				2		Pa				
G1LSANG	Anglais	UEC	8h				1		Pa				
G1LSANG	Préparation à l'oral - projet personnel de l'étudiant	UEC	5h						Pa				
Cours facultatifs													
G1UL2	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G1UL2A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			159,5	74,5	42	0							
TOTAL			250,3	183,3	61,5	0							

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

SMBH -Institut Galilée
Niveaux 1 et 2
PASS mineure Physique, chimie
B1PCP

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 1													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G1PCMA1	Outils mathématiques 1	UEF	18	36			6		Sup((EvC + Pa1 + 2Pa2)/4; Pa2)		Pa	2h	Anna Porzio
G1PCPH	Physique : Mécanique	UEF	24	24			5		Sup (((Pa1 + 2Pa2) /3) ; Pa2)		Pa	2h	Paolo PEDRI
	TOTAL		42	60	0	0							
Niveau 2													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G1PCTP	Thermodynamique physique	UEF	19,5	19,5			4		(Pa1 + Pa2)/2		Pa	3h	Athanasios LALOTIS
G1PCCO1	Chimie organique 1 : Structure des molécules organiques	UEF	15	15			3		(Pa1 + 2Pa2 + EvC)/4		Pa	2h	Christel BARBAUD
G1PCCG3	Chimie générale 3 : Equilibres en solution : Réactions acide/bases, précipitation, comp	UEF	7,5	22,5			3						Alex LEMARCHAND
	TOTAL		34,5	34,5	0	0							
	TOTAL		76,5	94,5	0	0							

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante

Institut Galilée

Niveau d'étude

Niveaux 1 et 2

Mention

Sciences pour l'Ingénieur

Parcours

Code étape

G1SPI

Validation en conseil de composante : 30/05/2024

Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 1															
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable		
			CM	TD	TP	Autres									
Cours obligatoires															
G1PCMA1	Outils mathématiques 1	UEF	18	36			6		Sup((EvC + Pa1 + 2Pa2)/4; Pa2)	Pa1 : 2h et Pa2 : 2h	Pa	2h	Anna PORZIO		
G1PCBI	Informatique 1 - Bases de l'informatique	UEF	12	12	18		4		Sup((EvC + Pa1 + 2Pa2)/4; Pa2)	Pa1 : 2h et Pa2 : 2h	Pa	2h	Stefano GUERRINI		
G1PCME	Physique : Mécanique	UEF	24	24			5		Sup (((Pa1 + 2Pa2) /3) ; Pa2)	Pa1 : 2h et Pa2 : 3h	Pa	2h	Paolo PEDRI		
G1PCMP	Methodes pour la Physique	UEF	15	15			3		Sup (((Pa1 + 2Pa2) /3) ; Pa2)	Pa1 : 1h et Pa2 : 3h	Pa	3h	Paolo PEDRI		
G1PCCG1	Chimie Générale 1 - De la structure des atomes aux effets électriques dans la liaison covalente	UEC	21,75	21,75	1,5		5		Sup ((0,33Pa1 + 0,67Pa2) ; Pa2)	Pa1 : 2h et Pa2 : 3h	Pa	3h	Élodie DAVID		
G1PCCG2	Chimie Générale 2 - Liaisons chimiques, types de solides, états de la matière et solubilité	UEC	13,5	13,5			3		Sup ((0,33Pa1* + 0,67Pa2) ; Pa2)	Pa1 : 1h et Pa2 : 2h	Pa	2h	Valérie BOUCARD		
G1TCGG	Culture générale	UET	10h en ligne				4	1	0,4EvC* +0,6Pa	Pa : 1h30	Pa	Pa : 1h30	Laure HUNSINGER		
	Anglais 1 (G1TCAN)		1												
	Méthodologie du travail universitaire (G1TCMTU)		1												
	Module prise de parole en public		3	3											
	Module motivation et concentration / prise de note		1,5	1,5							Sup (((EvC + 2Pa) /3) ; Pa)	Pa : 1h30	Pa	Pa : 1h30	Thérèse SEPULCHRE
	Module organisation de son temps		1,5	1,5											
Module travail en équipe	1,5	1,5													
	Bureautique scientifique (G1TCBS)				12		1	Pa	Pa : 1h	Pa	Pa : 1h	Mohamed SAIT			
Cours facultatifs															
G1TCUL	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau						
TOTAL			#REF!	#REF!	31,5	10									
Niveau 2															
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable		
			CM	TD	TP	Autres									
Cours obligatoires															
G1PCMA2A	Outils mathématiques 2	UEF	18	36			5		(EvC + Pa1 + 2Pa2) /4	P1 : 2h et Pa2 : 2h	Pa	2h	Benoit RITTAUD		
G1PCOO	Physique expérimentale 1 : ondes et optique géométrique	UEF	21	21	18		6		0,2*Pa1 + 0,4*TP + 0,4*Pa2	Pa1 : 2h et Pa2 : 2h	Pa	2h	Martin ROBIN		
G1SIELB	Electricité : bases	UEF	10,5	10,5	6		3		((TP + 3Pa) /4)	Pa : 2h	Pa	2h	Fatiha CHALLALI		
G1SIEA1	Electronique analogique 1 : circuits R,L,C	UEF	13,5	13,5	9		4		(EVc+TP+2*Pa)/4	Pa : 3h	Pa	3h	Bruno MANIL		
G1PCPP	Informatique 2 : Programmation Python	UEC	12		18		4		Sup((EvC + 2Pa)/3;Pa)	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Kais KLAJ		
G1SIIR	Introduction à la robotique	UEC	8	8	24		5		(Pa + TP + CTP)/3	Pa : 1h30 ; CTP : 1h30	Pa	1h30	Jean-Marie FEYBESSE		
GANGL1B	Anglais 2	UET	9	9			2		EvC**		Pa	Pa : 1h30	Laure HUNSINGER		
G1TCEPP	Exploration d'un Projet Professionnel	UET	6	4,5			1		EvC***		Ra		Thérèse SEPULCHRE		
Cours facultatifs															
G1UL2	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau						
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE		
G1UL2A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau						
TOTAL			98	102,5	75	0									
TOTAL			#REF!	#REF!	106,5	10									

* Enseignement en ligne : pas de dispense d'EvC

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

***EPP : Les étudiants dispensés d'assiduité doivent présenter un rapport (prendre contact avec le secrétariat)

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 1 et 2
Mathématiques
Double licence Informatique - Mathématiques
G1DM

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 1													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
Cours obligatoires													
G1MAAN1	Analyse 1 : Suites et fonctions continues	UEF	13,5	40,5			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Henry DE THELIN
G1MAAL1	Algèbre 1 : Introduction aux structures mathématiques	UEF	24	40,5			7		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Christian AUSONI
G1INP1	Programmation impérative 1	UEF	18	21	24		7		Sup((EvC+Pa1+2Pa2)/4,Pa2)	Pa1: 2h Pa2 : 2h	Pa	Pa: 2h	Lucas Létocart
G1INUX	Initiation à l'environnement Unix	UEF	16,5		33		6		Sup((EvC+2Pa1+4Pa2)/7,Pa2)	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 6Pa)/7)	Pa: 2h	Pierre ROUSSELIN
G1DLPFA	Initiation aux preuves formelles	UEC	3	9	24		2		(EvC + CTP + Pa)/3	Pa: 2h	CTP	CTP: 1h30	Pierre ROUSSELIN
G1DLAN1A	Anglais 1	UET	18	18			2		0,4EvC +0,6Pa	Pa : 1h30	Pa	Pa : 1h30	Laure HUNSIGER
Cours facultatifs													
G1TCUL	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			93	129	81	0							
Niveau 2													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G1MA6B	Algèbre linéaire 1	UEF	36	54			7		(EvC + Pa1 + 2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Geoffroy HOREL
G1INP2	Programmation impérative 2	UEF	19,5	24	24		6		Sup((EvC + Pa1 + 2Pa2)/4 ; Pa2)	Pa1: 2h Pa2: 3h	Pa	Pa: 3h	Christophe TOLLU
G1MAAN2	Analyse 2 : calcul différentiel et intégral	UEF	24	36			7		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Didier GAMBLIN
G1DLPY	Calcul scientifique avec Python	UEC	10,5		21		3		(EvC + CTP + Pa)/3	Pa : 2h	CTP	CTP : 1h30	Pierre Rousselin
G1INPF1	Programmation fonctionnelle 1	UEC	12	12	15		4		Sup((EvC+Pa1+2Pa2)/4,Pa2)	Pa1: 2h Pa2:3h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 3h	
G1DANG2	Anglais 2	UET	18	18			2		EvC*		Pa	Pa : 1h30	Laure HUNSIGER
G1TCEPP	Exploration d'un Projet Professionnel	UET	6	4,5			1		EvC **		Ra		Thérèse SEPULCHRE
Cours facultatifs													
G1UL2	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G1UL2A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			126	148,5	60	0							
TOTAL			219	277,5	141	0							

* Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

**EPP : Les étudiants dispensés d'assiduité doivent présenter un rapport (prendre contact avec le secrétariat)

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 1 et 2
Informatique
Double licence Informatique - Mathématiques
G1DI

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 1													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G1MAAN1	Analyse 1 : Suites et fonctions continues	UEF	13,5	40,5			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Henry DE THELIN
G1MAAL1	Algèbre 1 : Introduction aux structures mathématiques	UEF	24	40,5			7		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Christian AUSONI
G1INP1	Programmation impérative 1	UEF	18	21	24		7		Sup((EvC+Pa1+2Pa2)/4, Pa2)	Pa1: 2h Pa2: 2h	Pa	Pa: 2h	Lucas Létocart
G1INUX	Initiation à l'environnement Unix	UEF	16,5		33		6		Sup((EvC+2Pa1+4Pa2)/7, Pa2)	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 6Pa)/7)	Pa: 2h	Pierre ROUSSELIN
G1DLPFA	Initiation aux preuves formelles	UEC	3	9	24		2		(EvC + CTP + Pa)/3	Pa: 2h	CTP	CTP : 2h	Pierre ROUSSELIN
G1DLAN1A	Anglais 1	UET	18	18			2		0,4EvC+0,6Pa	Pa : 1h30	Pa	Pa : 1h30	Laure HUNSIGER
Cours facultatifs													
G1TCUL	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			75	111	81	0							
Niveau 2													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G1MA6B	Algèbre linéaire 1	UEF	36	54			7		(EvC + Pa1 + 2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Geoffroy HOREL
G1INP2	Programmation impérative 2	UEF	19,5	24	24		6		Sup((EvC + Pa1 + 2Pa2)/4 ; Pa2)	Pa1: 2h Pa2: 3h	Pa	Pa: 3h	Christophe TOLLU
G1MAAN2	Analyse 2 : calcul différentiel et intégral	UEF	24	36			7		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Didier GAMBLIN
G1DLPY	Calcul scientifique avec Python	UEC	10,5		21		3		(EvC + CTP + Pa)/3	Pa : 2h	CTP	CTP : 1h30	Pierre ROUSSELIN
G1INPF1	Programmation fonctionnelle 1	UEC	12	12	15		4		Sup((EvC+Pa1+2Pa2)/4, Pa2)	Pa1: 2h Pa2:3h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 3h	
GIDANG2	Anglais 2	UET	18	18			2		EvC*		Pa		Laure HUNSIGER
G1TCEPP	Exploration d'un Projet Professionnel	UET	6	4,5			1		EvC**		Ra		Thérèse SEPULCHRE
Cours facultatifs													
G1UL2	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G1UL2A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			126	148,5	60	0							
TOTAL			201	259,5	141	0							

* Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

**EPP : Les étudiants dispensés d'assiduité doivent présenter un rapport (prendre contact avec le secrétariat)

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 3 et 4
Mathématiques
Mathématiques et applications
G2MAT

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 3													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2MA11A	Algèbre 3	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Eric HOFFBECK
G2MA1A	Analyse 3	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 3h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Emmanuel SCHENCK
G2MA2B	Probabilités et stats. 1	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Henri ELAD-ALTMAN
G2MA12A	Méthode numériques 1	UEF	15	12	3		3		(EvC + 2Pa)/3	Pa: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Caroline JAPHET
G2MA13A	Arithmétique	UEC	19,5	19,5			5		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Anne QUEGUINER-MATHIEU
G2SP3A	Sport	UET		19,5			1		EvC (pas de dispense, contacter le DAPS au plus tard 3 semaines après le début du semestre)				Vincent LANGARD
GANGL2A	Anglais 3	UET	9,75	9,75			2		EvC*		Pa	Pa: 1h30	Olivia BURNET
G2VOL	Projet Voltaire	UET					1		Pa	?	Pa	?	Véronique LANDES
Cours facultatifs													
G2UL3B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			134,3	177,8	3	0							
Niveau 4													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2MA14A	Algèbre 4	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	
G2MA15A	Analyse 4	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 3h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Francis NIER
G2MA8B	Probabilités et stats. 2	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Than Mai PHAM NGOC
G2MA16A	Méthode numériques 2	UEF	15	12	3		3		(EvC + 2Pa)/3	Pa: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Caroline JAPHET
G2MA17A	Groupes et symétries	UEC	19,5	39			5		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Grégory GINOT
G2SP4	Sport	UET		19,5			2		EvC (pas de dispense, contacter le DAPS au plus tard 3 semaines après le début du semestre)				Vincent LANGARD
GANGL2B	Anglais 4	UET	9,75	9,75			2		EvC*		Pa	Pa: 1h30	Olivia BURNET
Cours facultatifs													
G2UL4B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G2UL4A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			134,3	197,3	3	0							
TOTAL			268,5	375	6	0							

* Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 3 et 4
Mathématiques
Assistant d'éducation pré-professionnalisation
G2MAT

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 3													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2MA11A	Algèbre 3	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Eric HOFFBECK
G2MA1A	Analyse 3	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 3h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Emmanuel SCHENCK
G2MA2B	Probabilités et stats. 1	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Henri ELAD-ALTMAN
G2MA12A	Méthode numériques 1	UEF	15	12	3		3		(EvC + 2Pa)/3	Pa: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Caroline JAPHET
G2MA13A	Arithmétique	UEC	19,5	19,5			5		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Anne QUEGUINER-MATHIEU
G2MAFE3	Formation au métier d'enseignement 1	UET	1,5				4						
	Anglais 3 AED (G2AEAN4)		9,75	9,75				1	EvC*		Pa	Pa: 1h30	Olivia BURNET
	Projet Voltaire					10		1	Pa		Pa		Véronique LANDES
	Stage 3 (G2AEST3)					78		2	EvC**		EvC		
Cours facultatifs													
G2UL3B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			135,8	158,3	3	88							
Niveau 4													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2MA14A	Algèbre 4	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	
G2MA15A	Analyse 4	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 3h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Francis NIER
G2MA8B	Probabilités et stats. 2	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Than Mai PHAM NGOC
G2MA16A	Méthode numériques 2	UEF	15	12	3		3		(EvC + 2Pa)/3	Pa: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Caroline JAPHET
G2MA17A	Groupes et symétries	UEC	19,5	39			5		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Grégory GINOT
G2MAFE4	Formation au métier d'enseignement 2	UET	1,5				4						
	Anglais 4 AED (G2AEAN4)		9,75	9,75				1	EvC*		Pa	Pa: 1h30	Olivia BURNET
	Projet Voltaire					10		1	Pa		Pa		Véronique LANDES
	Stage 4 (G2AEST4)					96		2	EvC**		EvC		
Cours facultatifs													
G2UL4B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G2UL4A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			135,8	177,8	3	106							
TOTAL			271,5	336	6	194							

* Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue
** Pas de dispense

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 3 et 4
Mathématiques
Double licence Informatique-Mathématiques
G2DM

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 3													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2MA1A	Analyse 3 : Séries et intégrales généralisées	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 3h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Maher ZERZERI
G2IN11B	Spécifications algébriques	UEF	16,5	16,5			5		sup((Pa1 + 2Pa2)/3, (EvC + 2Pa1 + 4Pa2)/7)	Pa1 : 3h ; Pa2 : 3h	sup (Pa, (EvC + 6Pa)/7)	Pa : 3h	Flavien BREUVART
G2IN12A	Structures de données et algorithmes	UEC	16,5	13,5	16,5		5		(EvC + 2Pa)/3	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Christophe TOLLU
G2MA2B	Probabilités et statistique 1	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Henri ELAD-ALTMAN
GIDAL2	Algèbre 3 DL : algèbre linéaire 2 DL	UEF	22,5	22,5			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Maher ZERZERI
GIDANG3	Anglais 3	UET	9,75	9,75			2		EvC*		Pa		Olivia BURNET
Cours facultatifs													
G2UL3B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
G2UL3A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			125,3	140,3	16,5	0							
Niveau 4													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
GIDPS2	Probabilités et statistique 2 DL	UEF	27	27			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Than Mai PHAM NGOC
G2IN8A	Conception d'algorithmes	UEF	19,5	34,5	4,5		6		Sup((Pr + Pa1 + 2Pa2) / 4 ; Pa2)	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Nadi TOMEH
GIDAN4	Analyse 4 : Équa. diff. et fonctions de plusieurs variables DL	UEF	27	27			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 3h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Francis NIER
GIDEEA	Algèbre 4 DL : Espaces euclidiens DL	UEF	22,5	22,5			5		(EvC + Pa)/2	Pa2 : 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Jorg WILDESHAUS
GIDPFA	Programmation fonctionnelle DL	UEC	15	0	15		4		(D + 2Pa)/3	Pa : 2h	Pa	Pa : 2h	Christian CODOGNET
G2PMI	Prépa mobilité internationale	UET		9			1		EvC		Ra		
GIDANG4	Anglais 4	UET	9,75	9,75			2		EvC*		Pa		Olivia BURNET
Cours facultatifs													
G2UL4B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G2UL4A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			120,8	129,8	19,5	0							
TOTAL			246	270	36	0							

* Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante

Niveau d'étude

Mention

Parcours

Code étape

Institut Galilée

Niveaux 3 et 4

Mathématiques

Mathématiques Appliquées à l'Economie et à la Finance

G2MAT

Validation en conseil de composante : 30/05/2024

Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 3													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2MA11A	Algèbre 3	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Eric HOFFBECK
G2MA1A	Analyse 3	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 3h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Emmanuel SCHENCK
G2MA2B	Probabilités et stats. 1	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Henri ELAD-ALTMAN
G2MA12A	Méthode numériques 1	UEF	15	12	3		3		(EvC + 2Pa)/3	Pa: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Caroline JAPHET
G2ME2A	Macro-économie	UEC	30	15			5		(EvC + 2Pa)/3	Pa: 2h	Pa	Pa: 2h	Dany LANG
G2SP3A	Sport	UET		19,5			1		EvC (pas de dispense, contacter le DAPS au plus tard 3 semaines après le début du semestre)				Vincent LANGARD
GANGL2A	Anglais 3	UET	9,75	9,75			2		EvC*		Pa	Pa: 1h30	Olivia BURNET
G2VOL	Projet Voltaire	UET					1		Pa		Pa		Véronique LANDES
Cours facultatifs													
G2UL3B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			144,8	173,3	3	0							
Niveau 4													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2MA14A	Algèbre 4	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	
G2MA15A	Analyse 4	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 3h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Francis NIER
G2MA8B	Probabilités et stats. 2	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Than Mai PHAM NGOC
G2MA16A	Méthode numériques 2	UEF	15	12	3		3		(EvC + 2Pa)/3	Pa: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa: 2h	Caroline JAPHET
G2ME5	IPM-Microéconomie Institutions et politiques monétaires (G2ME3A) Microéconomie (G2ME4A)	UEC	21	15			5		(EvC + Pa)/2	Pa: 2h	Pa	Pa: 2h	Jonathan MARIE
			21	15				(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa: 2h	Pa	Pa: 2h	Isabelle THIS SAINT JEAN	
G2SP4	Sport	UET		19,5			2		EvC (pas de dispense, contacter le DAPS au plus tard 3 semaines après le début du semestre)				Vincent LANGARD
GANGL2B	Anglais 4	UET	9,75	9,75			2		EvC*		Pa	Pa: 1h30	Olivia BURNET
Cours facultatifs													
G2UL4B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau			Thérèse SEPULCHRE	
G2UL4A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			156,8	188,3	3	0							
TOTAL			301,5	361,5	6	0							

* Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante	Institut Galilée
Niveau d'étude	Niveaux 5 et 6
Mention	Mathématiques
Parcours	Mathématiques et applications
Code étape	G3MAP

Validation en conseil de composante : 30/05/2024

Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 5													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3MA12A	Algèbre 5 : Introductions aux structures algébriques	UEF	30	42			7		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Jorg WILDESHAUS
G3MA1B	Topologie des espaces métriques	UEF	39	58,5			8		(EvC + Pa) /2	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	François BEGUIN
G3MA13A	Analyse 5	UEF	30	42			7		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	JM DELORT
G3MA14A	Séminaire	UEC	19,5	19,5			4		EvC*		O		Jorg WILDESHAUS
GTEC5	Techniques d'Expression et de Communication 5	UET	10	10			2		EvC*		Pa	Pa : 2h	Véronique LANDES
GANGL3A	Anglais 5	UET	10	10			2		EvC**		Pa	Pa : 2h	Laure HUNSINGER
Cours facultatifs													
G3UL5	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			138,5	182	0	0							
Niveau 6													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3MA15A	Algèbre 6	UEF	39	58,5			8		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Anne QUEGUINER-MATHIEU
G3MA17A	Intégration et Probabilités	UEF	39	58,5			7		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Bénédicte HAAS
G3MA16A	Analyse 6	UEF	39	58,5			8		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Francis NIER
G3MA18A	Stage	UET	4 semaines minimum				3		(2Ra+S)/3		(2Ra+S)/3		
GTEC6	Techniques d'Expression et de Communication 6	UET	10	10			2		EvC*		Pa	Pa : 2h	Véronique LANDES
GANGL3B	Anglais 6	UET	10	10			2		EvC**		Pa	Pa : 2h	Laure HUNSINGER
GLUETE	UE Transition écologique	UET							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE sera ajouté au total des points du niveau				Virginie GUEGUEN
Cours facultatifs													
G3UL6	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G3UL6A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			137	195,5	0	0							
TOTAL			275,5	377,5	0	0							

* Pas de dispense

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

UE Fondamentale (UEF)
 UE Complémentaire (UEC)
 UE transversale (UET)
 UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 5 et 6
Mathématiques
Assistant d'éducation pré-professionnalisation
G3AED

Validation en conseil de composante : 30/05/2024

Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 5																
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable			
			CM	TD	TP	Autres										
Cours obligatoires																
G3MA12A	Algèbre 5 : Introductions aux structures algébriques	UEF	30	42			7		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Jorg WILDESCHAU			
G3MA1B	Topologie des espaces métriques	UEF	39	58,5			8		(EvC + Pa) /2	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	François BEGUIN			
G3MA13A	Analyse 5	UEF	30	42			7		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	JM DELORT			
G3MA14A	Séminaire	UEC	19,5	19,5			4		EvC*		O		Jorg WILDESCHAU			
G3MAFE5	Formation au métier d'enseignement 3 <i>Anglais 5 AED (G3AEAN5)</i> <i>TEC AED (G3AETC5)</i> <i>Maths pour l'enseignement (G3AEME)</i>	UET				20	4	1	EvC**		EvC**		Laure HUNSINGER			
						20								3	EvC**	Véronique LANDES
			1,5													
Cours facultatifs																
G3UL5	UE libre (sport, langue)	UEL														
TOTAL			118,5	162	0	20										
Niveau 6																
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable			
			CM	TD	TP	Autres										
Cours obligatoires																
G3MA15A	Algèbre 6	UEF	39	58,5			8		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Anne QUEGUINER-MATHIEU			
G3MA17A	Intégration et Probabilités	UEF	39	58,5			7		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Bénédicte HAAS			
G3MA16A	Analyse 6	UEF	39	58,5			8		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Francis NIER			
G3MAFE6	Formation au métier d'enseignement 4 <i>Anglais 6 AED (G3AEAN6)</i> <i>TEC AED (G3AETC6)</i> <i>Stage (G3AEST)</i>	UET	1,5			20	7	1	EvC**		EvC**		Laure HUNSINGER			
						20								6	EvC**	Véronique LANDES
						100										
GLUETE	UE Transition écologique	UET							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE sera ajouté au total des points du niveau				Virginie GUEGUEN			
Cours facultatifs																
G3UL6	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau							
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE			
G3UL6A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau							
TOTAL			118,5	175,5	0	140										
TOTAL			237	337,5	0	160										

* Pas de dispense

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Gallié
Niveaux 5 et 6
Mathématiques
Mathématiques Appliquées à l'Economie et à la Finance
G3MAEF

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 5													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3MEMA	Macroeconomie approfondie	UEF	30	15			5	(EVC + Pa)/2	Pa:2h	Pa écrit ou oral		Dany Lang	
G3MEFI	Introduction à la finance	UEF	19,5				2	(EVC + Pa)/2	Pa:2h	Pa écrit ou oral		Estelle Gesbert	
G3MEEM	Econométrie	UEF	19,5	13	26		6	(EVC + Pa)/2	Pa:2h	Pa	Pa:2h	Isabelle Trouvé	
G3MEIP	Intégration-probabilités	UEF	19,5	30			4	Sup [Pa ; (Evc + Pa)/2]	Pa:2h	Pa	Pa:2h	Yueyun Hu	
G3MEEQ	Équations et systèmes différentiels	UEF	19,5	19,5			4	Sup [Pa ; (Evc + Pa)/2]	Pa:2h	Pa	Pa:2h	Jérôme Le Rousseau	
G3MEPT	Projet Tutoré	UET	20				3	Evc		Evc		Commun	
G3MEAT5	Anglais TEC	UET					3						
	Anglais (G3MEAH5) TEC (G3METC5)			19,5			1	(EVC + Pa)/2	Pa:2h	Pa écrit ou oral	Pa:2h	Lella Judic	
				19,5			1	(EVC + Pa)/2	Pa:2h	Pa écrit ou oral		Lella Judic	
Cours optionnels : 1 UE au choix													
G3MECI	Commerce international	UEF	30				3	(EVC + Pa)/2		Pa		Julien Vauday	
Cours facultatifs													
G3UL5	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			158	116,5	26	0							
Niveau 6													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3MEMI	Microéconomie appliquée	UEF	19,5	19,5			3	(EVC + Pa)/2	Pa:2h	Pa écrit ou oral		Riccardo Magnani	
G3MEIF	Ingénierie financière	UEF	19,5		19,5		4	sup((Evc+2Pa)/3,Pa)	Pa:2h	Pa écrit ou oral		Viviane AGOSSA	
G3MEMO	Monnaie et finance internationale	UEF	30				3	Sup [Pa ; (Evc + Pa)/2]	Pa écrit ou oral	Pa écrit ou oral	Pa:2h	Angel Asensio	
G3MEAO	Analyse convexe et optimisation	UEF	19,5	39			6	Sup [Pa ; (Evc + Pa)/2]	Pa:2h	Pa	Pa:2h	Henry De Thelin	
G3MEMS	Méthodes stat. d'analyse des données	UEF	19,5	19,5			4	(EVC + Pa)/2	Pa:2h	Pa	Pa:2h	Isabelle Trouvé	
G3MECM	C++ pour les mathématiques	UEF	19,5	19,5			4	Sup [Pa ; (Evc + Pa)/2]	Pa:2h	Pa	Pa:2h	Jiaping Wang	
G3MEAT6	Anglais-TEC	UET					4						
	Anglais (G3MEAN6) TEC (G3METC6)			19,5			1	(EVC + Pa)/2	Pa:2h	Pa écrit ou oral	Pa:2h	Lella Judic	
				19,5			1	(EVC + Pa)/2	Pa:2h	Pa écrit ou oral	Pa:2h	Lella Judic	
G3MEPS	Projet ou Stage	UET					2	Ra		Ra			
GLUETE	UE Transition écologique	UET							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE sera ajouté au total des points du niveau			Virginie GUEGUEN	
Cours facultatifs													
G3UL6	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau			Thérèse SEPULCHRE	
G3UL6A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			128	97,5	58,5	0							
TOTAL			286	214	84,5	0							

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante	Institut Galilée
Niveau d'étude	Niveaux 5 et 6
Mention	Mathématiques
Parcours	Double licence Informatique - Mathématiques
Code étape	G3DM

Validation en conseil de composante : 20/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 5													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3MA12A	Algèbre 5 : Introduction aux structures algébriques	UEF	30	42			7		(EVC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EVC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Jorg WILDESHAUS
G3MA1B	Topologie des espaces métriques	UEF	39	58,5			8		(EVC + Pa) /2	Pa:3h	sup(Pa, (EVC + 2Pa)/3)	Pa:3h	François BÉGUIN
G3IN1A	Algorithmique des graphes	UEF	19,5	19,5	19,5		6		(EVC + 3Pa)/4	Pa:2h	Pa	Pa:2h	Frédéric ROUPIN
G3MA14A	Séminaire	UEC	19,5	19,5			4		EVC*		O		Bruno VALLETTE
G3IN2B	Automates et théorie des langages	UEC	13,5	27			3		Sup ((EVC + 2Pa)/3 : Pa)		Pa		
GANGL3A	Anglais 5	UET	9,75	9,75			2		EVC*		Pa	Pa:2h	
Cours facultatifs													
G3UL5	UE libre (sport, langue)	UEL									Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau		
TOTAL			131,3	176,3	19,5	0							
Niveau 6													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours optionnels : 1 bloc au choix													
Bloc 1													
GIDSIMA	Semestre en mobilité mathématiques et informatique	UEF					30		EVC		EVC		
Bloc 2													
G3MA15A	Algèbre 6	UEF	39	58,5			8		(EVC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EVC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Anne QUEGUINER-MATHIEU
G3MA17A	Intégration et Probabilités	UEF	39	58,5			7		(EVC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EVC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Bénédicte HAAS
G3IN18A	Calculabilité	UEF	19,5	19,5			4		Pa	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Christian CODOGNET
G3IN19A	Principes de programmation	UEC	13,5	6	19,5		3		(2Pa + D)/3	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Etenne ANDRE
G3IN14B	Stage	UET			4 semaines minimum		4		(Ra + S)/2		(Ra+S)/2		
GTEC6	Techniques d'Expression et de Communication 6	UET	10	10			2		EVC*		Pa	Pa:2h	Véronique LANDES
GANGL3B	Anglais 6	UET	10	10			2		EVC**		Pa	Pa:2h	Laure HUNSINGER
GLUETE	UE Transition écologique	UET							10 obtenu à cette UE sera ajouté au total des points du niveau			Virginie GUEGUEN	
Cours facultatifs													
G3UL6	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
G3ULCQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau			Thérèse SEPULCHRE	
G3ULA	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			131	162,5	19,5	0	30						

* Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

(*) Travaux de synthèse (exposés, étude de problématique...) fait en TD sur des points théoriques de cours

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 3 et 4
Informatique
Informatique
G2INF

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 3													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2IN15A	Analyse 3 : Séries et intégrales généralisées	UEC	30	30			6	(EvC+Pa1+Pa2)/3	Pa1 : 2h ; Pa2 : 2h	(EvC+4Pa)/5	Pa : 2h	Francis NIER	
G2IN11B	Spécifications algébriques	UEF	16,5	16,5			5	sup((Pa1 + 2Pa2)/3, (EvC + 2Pa1 + 4Pa2)/7)	Pa1 : 3h ; Pa2 : 3h	sup (Pa, (EvC + 6Pa)/7)	Pa : 3h	Flavien BREUVART	
G2IN12A	Structures de données et algorithmes	UEF	16,5	13,5	16,5		5	(EvC + 2Pa)/3	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Christophe TOLLU	
G2IN4A	Architecture et système	UEF	13,5	9	19,5		4	(EvC + 2Pa)/3	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Stefano GUERRINI	
G2IN5A	Programmation orientée objet	UEF	19,5	19,5	19,5		6	Sup((D + Pa1 + 2Pa2)/4 ; Pa2)	Pa1 : 3h ; Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Marc CHAMPESME	
G2SP3A	Sport	UET		19,5			1	EvC (pas de dispense, contacter le DAPS au plus tard 3 semaines après le début du semestre)				Vincent LANGARD	
GANGL2A	Anglais 3	UET	9,75	9,75			2	EvC*		Pa	Pa : 1h30	Olivia BURNET	
G2VOL	Projet Voltaire	UET					1	Pa		Pa		Véronique LANDES	
Cours facultatifs													
G2UL3B	UE libre (sport, langue)	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
TOTAL			105,8	117,8	55,5	0							
Niveau 4													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2IN6B	Mathématiques pour l'informatique	UEC	13,5	27			4	(EvC + 2Pa)/3	Pa : 2h	Pa	Pa : 2h	Jacques TILOUINE	
G2IN7A	Programmation fonctionnelle	UEF	12	12	15		4	(D + 2Pa)/3	Pa : 2h	Pa	Pa : 2h	Christian CODOGNET	
G2IN8A	Conception d'algorithmes	UEF	19,5	34,5	4,5		6	Sup(Pr + Pa1 + 2Pa2 / 4 ; Pa2)	Pa1 : 3h ; Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Nadi TOMEH	
G2IN9A	Système et réseaux	UEF	19,5	19,5	19,5		6	sup((Pa1 + 2Pa2)/3, (EvC + Pr + 2Pa1 + 4Pa2)/8)	Pa1 : 3h ; Pa2 : 3h	sup(Pa, (EvC + Pr + 6Pa)/8)	Pa : 3h	Pierre ROUSSELIN	
G2IN10A	Administration système	UEF	6		33		4	sup((CTP+Pr+2*Pa)/4,(Pr+3*Pa)/4,Pa)	Pa : 2h	sup((Pr+3*Pa)/4,Pa)	Pa : 2h	Thierry MONTEIL	
G2IN14A	PROJET	UEF	4,5				2	Pr		Pr		Flavien BREUVART	
G2SP4	Sport	UET		19,5			2	EvC (pas de dispense, contacter le DAPS au plus tard 3 semaines après le début du semestre)				Vincent LANGARD	
GANGL2B	Anglais 4	UET	9,75	9,75			2	EvC*		Pa	Pa : 1h30	Olivia BURNET	
Cours facultatifs													
G2UL4B	UE libre (sport, langue)	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
GULCEQ	UE Eloquence	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE	
G2UL4A	UE libre Voltaire	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
TOTAL			84,75	122,3	72	0							
TOTAL			190,5	240	127,5	0							

* Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 3 et 4
Informatique
Double licence Informatique-Mathématiques
G2DI

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 3													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2MA1A	Analyse 3 : Séries et intégrales généralisées	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 3h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Maher ZERZERI
G2IN11B	Spécifications algébriques	UEF	16,5	16,5			5		sup((Pa1 + 2Pa2)/3, (EvC + 2Pa1 + 4Pa2)/7)	Pa1 : 3h ; Pa2 : 3h	sup (Pa, (EvC + 6Pa)/7)	Pa : 3h	Flavien BREUVART
G2IN12A	Structures de données et algorithmes	UEF	16,5	13,5	16,5		5		(EvC + 2Pa)/3	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Christophe TOLLU
G2MA2B	Probabilités et statistique 1	UEF	30	39			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Henri ELAD-ALTMAN
GIDPOO	Programmation orientée objet DL	UEF	19,5	0	19,5		6		Sup((D + Pa1 + 2Pa2)/4 ; P2)	Pa1 : 3h ; Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Pierre ROUSSELIN
GIDANG3	Anglais 3	UET	9,75	9,75			2		EvC*		Pa	Pa : 1h30	Olivia BURNET
Cours facultatifs													
G2UL3B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
G2UL3A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			122,3	117,8	36	0							
Niveau 4													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
GIDPS2	Probabilités et statistique 2 DL	UEF	27	27			6		(EvC+Pa1+2Pa2)/4	Pa1: 2h Pa2: 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Isabelle GAUDRON-TROUVE
G2IN8A	Conception d'algorithmes	UEF	19,5	34,5	4,5		6		Sup((Pr + Pa1 + 2Pa2) / 4 ; Pa2)	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Nadi TOMEH
G2IN9A	Système et réseaux	UEF	19,5	19,5	19,5		6		sup((Pa1 + 2Pa2)/3, (EvC + Pr + 2Pa1 + 4Pa2)/6)	Pa1 : 3h ; Pa2 : 3h	sup(Pa, (EvC + Pr + 6Pa)/6)	Pa : 3h	Pierre ROUSSELIN
GIDEE	Algèbre 4 DL : Espaces euclidiens DL	UEC	22,5	22,5			5		(EvC + Pa)/2	Pa2 : 2h	sup(Pa, (EvC + 3Pa)/4)	Pa : 2h	Jorg WILDESCHAU
GIDPFA	Programmation fonctionnelle DL	UEF	15	0	15		4		(D + 2Pa)/3	Pa : 2h	Pa	Pa : 2h	Christian CODOGNET
G2PMI	Prépa mobilité internationale	UET		9			1		EvC		Ra		Charles DECLERCQ
GIDANG4	Anglais 4	UET	9,75	9,75			2		EvC*		Pa	Pa : 1h30	Olivia BURNET
Cours facultatifs													
G2UL4B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G2UL4A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			113,3	122,3	39	0							
TOTAL			235,5	240	75	0							

* Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante	Institut Galilée
Niveau d'étude	Niveaux 5 et 6
Mention	Informatique
Parcours	Double licence Informatique-Mathématiques
Code étape	G3DI

Validation en conseil de composante : 30/05/2024

Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 5													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3IN1A	Algorithmique des graphes	UEF	19,5	19,5	19,5		6		(EvC +3Pa)/4	Pa:2h	Pa	Pa:2h	Frédéric ROUPIN
G3IN2B	Automates et théorie des langages	UEF	13,5	27			6		Sup ((EvC + 2Pa)/3 ; Pa)	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Ali AKHAVI
G3MA12A	Algèbre 5 : Introduction aux structures algébriques	UEF	30	42			7		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Jorg WILDESHAUS
G3MA14A	Séminaire	UEC	19,5	19,5			4		EvC*	Pa:3h	O		Bruno VALLETTE
G3MA1B	Topologie des espaces métriques	UEC	39	58,5			5		(EvC + Pa) /2	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	François BEGUIN
GANGL3A	Anglais 5	UET	9,75	9,75			2		EvC**		Pa	Pa:2h	Laure HUNSINGER
Cours facultatifs													
G3UL5	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			131,3	176,3	19,5	0							
Niveau 6													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours optionnels : 1 bloc au choix													
Bloc 1													
GIDSIMA	Semestre en mobilité mathématiques et informatique	UEF					30		EvC		EvC		
Bloc 2													
G3MA17A	Intégration et Probabilités	UEF	39	58,5			5		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Bénédicte HAAS
G3IN18A	Calculabilité	UEF	19,5	19,5			6		Pa	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Christian CODOGNET
G3IN19A	Principes de programmation	UEF	13,5	7,5	19,5		6		(2Pa + D)/3	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Etienne ANDRE
G3MA15A	Algèbre 6	UEC	39	58,5			5		(EvC + 2Pa) /3	Pa:3h	sup(Pa, (EvC + 2Pa)/3)	Pa:3h	Anne QUEGUINER-MATHIEU
G3IN14B	Stage	UET	4 semaines minimum				4		(Ra + S)/2		(Ra+S)/2		
GTEC6	Techniques d'Expression et de Communication 6	UET	10	10			2		EvC*		Pa	Pa:2h	Véronique LANDES
GANGL3B	Anglais 6	UET	10	10			2		EvC**		Pa	Pa:2h	Laure HUNSINGER
GLUETE	UE Transition écologique	UET							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE sera ajouté au total des points du niveau				Virginie GUEGUEN
Cours facultatifs													
G3UL6	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G3UL6A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			131	164	19,5	0	30						

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

(*) travaux de synthèse (exposés, étude de problématique,...) fait en TD sur des points théoriques de cours

UE Fondamentale (UEF)
 UE Complémentaire (UEC)
 UE transversale (UET)
 UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 5 et 6
Informatique
Informatique
G3INF

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 5													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coef.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3IN1A	Algorithmique des graphes	UEF	19,5	19,5	19,5		6	(EvC + 3Pa)/4	Pa:2h	Pa	Pa:2h	Frédéric ROUPIN	
G3IN2B	Automates et théorie des langages	UEF	13,5	27			4	Sup ((EvC + 2Pa)/3 ; Pa)	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Ali AKHAVI	
G3IN3A	Probabilités statistiques et application à l'analyse de données	UEF	19,5	19,5	19,5		6	Sup ((EvC + Pa)/2 ; Pa)	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Jiaping WANG	
G3IN4A	Bases de données	UEF	19,5	19,5	19,5		6	(Pr + 2Pa)/3	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Nabil MUSTAFA	
GTEC5	Techniques d'Expression et de Communication 5	UET	10	10			2	EvC*		Pa	Pa:2h	Véronique LANDES	
GANGL3A	Anglais 5	UET	10	10			2	EvC**		Pa	Pa:2h	Laure HUNSINGER	
Cours optionnels : 1 UE au choix													
G3IN17B	Introduction à la cryptographie	UEC	13,5	27			4	Sup((Ecv + 2Pa)/3, Pa)	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Ali AKHAVI	
G3IN21A	Initiation à la recherche en informatique	UEC	13,5	13,5	13,5		4	EvC		Pa		Etienne ANDRE - Cyril BANDERIER - Olivier BODINI	
Cours facultatifs													
G3UL5	UE libre (sport, langue)	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
TOTAL			105,5	121,3	65,25								
Niveau 6													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coef.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3IN18A	Calculabilité	UEF	19,5	19,5			5	Pa	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Christian CODOGNET	
G3IN8A	Programmation web	UEF	6	19,5	33		4	(3 Evc + 2Pr + 5 Pa) /10	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Etienne ANDRE	
G3IN19A	Principes de programmation	UEC	13,5	7,5	19,5		5	(2Pa + D)/3	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Joseph LEROUX	
G3IN10B	Introduction au génie logiciel	UEF	19,5	19,5			4	(Pa + D)/2	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Nathalie PERNELLE	
GTEC6	Techniques d'Expression et de Communication 6	UET	10	10			2	EvC*		Pa	Pa:2h	Véronique LANDES	
GANGL3B	Anglais 6	UET	10	10			2	EvC**		Pa	Pa:2h	Laure HUNSINGER	
Cours optionnels :													
1 UE au choix parmi													
G3IN12B	Web sémantique et introduction au traitement automatique du langage	UEC	13,5	13,5	13,5		4	(EvC + Pr + Pa)/3	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Nadi TOMEH	
G3IN13A	Visualisation de données	UEC	13,5	13,5	13,5		4	(QCM+2xProjet)/3	Pa:3h	QCM	QCM :1h	Younès BENNANI	
1 UE au choix parmi													
G3IN20A	Projet et enquête industrielle	UET					4	(Pr + Ra)/2		(Pr+Ra)/3			
G3IN14B	Stage	UET		4 semaines minimum			4	(Ra + S)/2		(Ra+S)/2		Jalel BEN OTHMAN	
GLUETE	UE Transition écologique	UET						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE sera ajouté au total des points du niveau				Virginie GUEGUEN	
Cours facultatifs													
G3UL6	UE libre (sport, langue)	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
GULCEQ	UE Eloquence	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE	
G3UL6A	UE libre Voltaire	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
TOTAL			92	80	66	0							
TOTAL			197,5	201,3	131,3	0							

* Pas de dispense

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 5 et 6
Informatique
Data Analytics
G3DA

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 5													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coef.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2IN11B	Spécifications algébriques	UEF	16,5	16,5			5		sup((Pa1 + 2Pa2)/3, (Evc + 2Pa1 + 4Pa2)/7)	Pa1 : 3h ; Pa2 : 3h	sup (Pa, (Evc + 6Pa)/7)	Pa : 3h	Flavien BREUVART
G2IN5A	Programmation orientée objet	UEF	19,5	19,5	19,5		6		Sup((D + Pa1 + 2Pa2)/4 ; Pa2)	Pa1 : 3h ; Pa2 : 3h	Pa	Pa:3h	Pierre ROUSSELIN
G3IN2B	Automates et théorie des langages	UEF	13,5	27			4		Sup ((Evc + 2Pa)/3 ; Pa)	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Ali AKHAVI
G3IN3A	Probabilités statistiques et application à l'analyse de données	UEF	19,5	19,5	19,5		6		Sup ((Evc + Pa)/2 ; Pa)	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Jiaping WANG
G3IN4A	Bases de données	UEF	19,5	19,5	19,5		6		(Pr + 2Pa)/3	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Nabil MUSTAFA
Cours optionnels : 1 UE au choix													
G3IN17B	Introduction à la cryptographie	UEC	13,5	27			3		Sup((Evc + 2Pa)/3, Pa)	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Ali AKHAVI
G3INIR5	Initiation à la recherche en informatique	UEC	13,5	13,5	13,5		3		(Evc)		Pa		Etienne ANDRE - Cyril BANDERIER - Olivier BODINI
Cours facultatifs													
G3UL5	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			162	169,5	118,5								
Niveau 6													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coef.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2IN8A	Conception d'algorithmes	UEF	19,5	34,5	4,5		6		Sup((Pr + Pa1 + 2Pa2) / 4 ; Pa2)	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Nadi TOMEH
G3IN8A	Programmation web	UEF	6		33		4		(3 Evc + 2Pr + 5 Pa) /10	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Etienne ANDRE
G3IN19A	Principes de programmation	UEC	13,5	7,5	19,5		5		(2Pa + D)/3	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Joseph LEROUX
G3IN10B	Introduction au génie logiciel	UEF	19,5	19,5			4		(D + 2Pa)/3	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Nathalie PERNELLE
G3FLE	Français langue étrangère	UET					3		Evc*		Pa		Sylvie BARRIER
Cours optionnels :													
1 UE au choix parmi													
G3IN12B	Web sémantique et introduction au traitement automatique du langage	UEC	13,5	13,5	13,5		4		(Evc + Pr + Pa)/3	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Nadi TOMEH
G3IN13A	Visualisation de données	UEC	13,5	13,5	13,5		4		(OCM+2xProjet)/3	Pa:3h	Pr	Pa:3h	Younès BENNANI
G3IN17B	Introduction à la cryptographie	UEC	13,5	27			4		Sup((Evc + Pa1 + 2Pa2)/4, Pa2)	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Ali AKHAVI
G3IN6A	Logiciels libres	UEC	19,5		19,5		4		(Evc + 2CTP)/3		Pa		
G3INIR5	Initiation à la recherche en informatique	UEC	13,5	13,5	13,5		4		Sup((Evc + Pa1 + 2Pa2)/4, Pa2)	Pa:3h	Pa	Pa:3h	Etienne ANDRE - Cyril BANDERIER - Olivier BODINI
1 UE au choix parmi													
G3IN20A	Projet et enquête industrielle	UET					4		(Pr + Ra)/2		(Pr+Ra)/3		
G3IN14B	Stage	UET		4 semaines minimum				4		(Ra + S)/2		(Ra+S)/2	Jalel BEN OTHMAN
Cours facultatifs													
G3UL6	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G3UL6A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			132	129	117								
TOTAL			294	298,5	235,5	0							

* Pas de dispense

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 3 et 4
Physique, chimie
G2PC

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 3													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance		Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2PC1B	Outils mathématiques 3	UEC	15	15			3	(EvC +2Pa)/3	EvC: 1h Pa: 3h	Pa	3h	R. Abdelmoula	
G2PC20A	Methodes de Calcul 2	UEF		18			2	(Pa1+2Pa2)/3	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	M. Manseau	
G2PC2A	Informatique 3. Introduction au Calcul scientifique	UEC	13,5	13,5	13,5		4	(5Pa + 3TP)/8**	Pa : 3h	(3Pa + 2TP)/5**	3h	L. Pournin	
G2PC3A	Electronique analogique 1	UEF	13,5	13,5	16		4	(Pa1+2Pa2+TP)/4	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	B. Thiebaut	
G2PC5C	Physique 3. Electromagnétisme 1	UEF	25,5	25,5			5	sup((Pa1+Pa2)/2;Pa2)	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	S. Chénais	
G2PC19B	Thermodynamique 1. Thermodynamique chimique	UEF	16,5	16,5	0		3	sup((Pa1+2Pa2)/3;Pa2)	Pa 1 : 2h ; Pa 2 : 2h	Pa	2h	Laurence MORA	
G2PC7A	Thermodynamique 1. Cinétique chimique	UEF	10,5	10,5	0		2	(EvC+2Pa)/3	EvC : 1h ; Pa : 3h	Pa	1h30	Christel BARBAUD	
G2PC18B	Chimie inorganique 1. Solides inorganiques	UEF	16,5	16,5			3	(Pa1+Pa2)/2	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	Lamia ZNAÏDI	
G2SP3A	Sport	UET		19,5			1	EVC (pas de dispense, contacter le DAPS au plus tard 3 semaines après le début du semestre)				Vincent LANGARD	
GANGL2A	Anglais 3	UET	9,75	9,75			2	EVC*		Pa	Pa: 1h30	Olivia BURNET	
G2VOL	Projet Voltaire	UET					1	Pa		Pa		Véronique LANDES	
Cours facultatifs													
G2UL3B	UE libre (sport, langue)	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
TOTAL			120,8	158,3	29,5	0	30						
Niveau 4													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2PC10C	Physique 4 : Electromagnétisme 2	UEF	25,5	25,5	0		5	(Pa1+Pa2)/2	Pa 1 : 2h ; Pa 2 : 2h	Pa	3h	C. Daussy	
G2PC15B	Thermodynamique physique	UEF	22,5	22,5	0		4	(Pa1+Pa2)/2	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	F. Zighern	
G2PC14A	Chimie générale 3. Oxydoréduction avancée, métallurgie et corrosion	UEF	18	18	0		4	Sup ((Pa1 + 2Pa2) /3) ; Pa2)	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	V. Gueguen	
G2PC13B	Chimie organique 1.	UEF	19,5	33	0		5	(2EVC+2Pa1+3Pa2)/7	EVC : 3* 0,5h; Pa1 : 2h ; Pa2 : 3h	Pa	2h	Christel BARBAUD	
G2PC16A	Mécanique 2 . Mécanique des Solides rigides	UEF	16,5	16,5			3	(Pa1+2Pa2)/3	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	Yann CHARLES	
G2PC21A	Physique et Chimie experimentale	UEC	3	3	42		5	(TP_Phyy+2CTP_Phyy)/6+TP_Chiv2		(CTP_Phyy+Pa_Chiv)/2		Christophe DAUSSY	
G2SP4	Sport	UET		19,5			2	EVC (pas de dispense, contacter le DAPS au plus tard 3 semaines après le début du semestre)				Vincent LANGARD	
GANGL2B	Anglais 4	UET	9,75	9,75			2	Evc*		Pa	Pa: 1h30	Olivia BURNET	
Cours facultatifs													
G2UL4B	UE libre (sport, langue)	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
GULCEQ	UE Eloquence	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE	
G2UL4A	UE libre Voltaire	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
TOTAL			114,8	147,8	42	0	30						
TOTAL			235,5	306	71,5	0							

* Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

**la moyenne des notes de TP et/ou de EVC ne prend pas en compte les notes des TP et/ou EVC effectués pendant les jours banalisés, sauf si ces notes améliorent la moyenne de l'UE. Si aucune note n'est disponible pour le calcul de la note des TP et/ou de EVC, ou si les notes obtenues pendant les jours banalisés n'améliorent pas la moyenne de l'UE, la note de l'UE sera calculée sans les notes de TP et/ou de EVC.

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante **Institut Galilée**
 Niveau d'étude **Niveaux 3 et 4**
 Mention **Physique, chimie**
 Parcours **Assistant d'éducation pré-professionnalisation**
 Code étape **G2PC**

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
 Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 3													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2PC1B	Outils mathématiques 3	UEC	15	15			3		(EVC +2Pa)3	Evc: 1h Pa: 3h	Pa	3h	R. Abdelmoula
G2PC20A	Methodes de Calcul 2	UEF		18			2		(Pa1+2Pa2)3	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	M. Manceau
G2PC2A	Informatique 3. Introduction au Calcul scientifique	UEC	13,5	13,5	13,5		4		(5Pa + 3TP)8**	Pa : 3h	(3Pa + 2TP)5**	3h	L. Pournin
G2PC3A	Electronique analogique 1	UEF	13,5	13,5	16		4		(Pa1+2Pa2+TP)4	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	B. Thiebaut
G2PC5C	Physique 3. Electromagnétisme 1	UEF	25,5	25,5			5		sup((Pa1+Pa2)2;Pa2)	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	S. Chénais
G2PC19B	Thermodynamique 1. Thermodynamique chimique	UEF	16,5	16,5	0		3		sup((Pa1+2Pa2)3;Pa2)	Pa 1 : 2h ; Pa 2 : 2h	Pa	2h	Laurence MORA
G2PC7A	Thermodynamique 1. Cinétique chimique	UEF	10,5	10,5	0		2		(EVC+2Pa2)3	EVC : 1h ; Pa : 3h	Pa	1h30	Christel BARBAUD
G2PC18B	Chimie inorganique 1. Solides inorganiques	UEF	16,5	16,5			3		(Pa1+Pa2)2	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	Lamia ZNAÏDI
G2MAFE3	Formation au métier d'enseignement 1 Anglais 3 AED (G2AEAN3) Projet Voltaire (G2AEVO) Stage 3 (G2AEST3)	UET	9,75	9,75			4	1	EVC*		Pa	Pa: 1h30	Olivia BURNET
								1	Pa		Pa		Véronique LANDES
						78		2	EVC**		EvC		
Cours facultatifs													
G2UL3B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			120,8	138,8	29,5	78	30						
Niveau 4													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2PC10C	Physique 4 : Electromagnétisme 2	UEF	25,5	25,5	0		5		(Pa1+Pa2)2	Pa 1 : 2h ; Pa 2 : 2h	Pa	3h	C. Daussy
G2PC15B	Thermodynamique physique	UEF	22,5	22,5	0		4		(Pa1+Pa2)2	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	F. Zighem
G2PC14A	Chimie générale 3. Oxydoréduction avancée, métallurgie et corrosion	UEF	18	18	0		4		Sup (((Pa1 + 2Pa2) / 3) ; Pa2)	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	V. Gueguen
G2PC13B	Chimie organique 1.	UEF	19,5	33	0		5		(2EVC+2Pa1+3Pa2)7	C : 3 X 0.5h; Pa1 : 2h ; Pa2	Pa	2h	Christel BARBAUD
G2PC16A	Mécanique 2. Mécanique des Solides rigides	UEF	16,5	16,5			3		(Pa1+2Pa2)3	Pa 1 : 3h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	Yann CHARLES
G2PC21A	Physique et Chimie expérimentale	UEC	3	3	42		5		(TP_Phy+2CTP_Phy)6+TP_Chi2		(CTP_Phy+Pa_Chi)2		Christophe DAUSSY
G2MAFE4	Formation au métier d'enseignement 2 Anglais 4 AED (G2AEAN4) Projet Voltaire (G2AEVO4) Stage 4 (G2AEST4)	UET	9,75	9,75			4	1	EVC*		Pa	Pa: 1h30	Olivia BURNET
								1	Pa		Pa		Véronique LANDES
						96		2	EVC**		EvC		
Cours facultatifs													
G2UL4B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau			Thérèse SEPULCHRE	
G2UL4A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			114,8	128,3	42	96	30						
TOTAL			235,5	267	71,5	174							

* Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

**la moyenne des notes de TP et/ou de EVC ne prend pas en compte les notes des TP et/ou EVC effectués pendant les jours banalisés, sauf si ces notes améliorent la moyenne de l'UE.
 Si aucune note n'est disponible pour le calcul de la note des TP et/ou de l'EVC, ou si les notes obtenues pendant les jours banalisés n'améliorent pas la moyenne de l'UE, la note de l'UE sera calculée sans les notes de TP et/ou de EVC.

UE Fondamentale (UEF)
 UE Complémentaire (UEC)
 UE transversale (UET)
 UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante
Niveau d'étude
Mention
Parcours
Code étape

Institut Galilée
Niveaux 5 et 6
Physique, chimie
Génie des Procédés
G3PC

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 5													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3PC1A	Physique quantique	UEF	18	18	6		4	(2Pa1+3Pa2+2TP)/7	Pa1 et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Laurent VERNAC	
G3PC23A	Propagation dans les milieux matériels	UEF	18	18	6		4	(2Pa1+3Pa2+2TP)/7	Pa1 et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Laurent LONGCHAMBON	
G3PC10B	Chimie expérimentale 2	UEF		6	24		3	(2TP +Pa2)/3	Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Virginie GUEGUEN	
G3PC29A	Chimie organique 2	UEF	19,5	19,5			4	(2Pa1+3Pa2)/5	Pa1 : 2h et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Christel BARBAUD	
G3PC6A	Transfert de chaleur et de matière	UEF	19,5	19,5			4	(Pa1+Pa2)/2	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Philippe DESMAREST Samir FARHAT	
G3PC5A	Bilan Matière Energie	UEC	19,5	19,5			4	(2Pa1+3Pa2)/5	Pa1 et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h		
G3PC22B	Procédés et Environnement	UEC	16,5	16,5			3	(2Pa1+3Pa2)/5	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Mamadou TRAORE	
GTEC5	Techniques d'Expression et de Communication 5	UET	10	10			2	EVC*		Pa	Pa : 2h	Véronique LANDES	
GANGL3A	Anglais 5	UET	10	10			2	EVC**		Pa	Pa : 2h	Laure HUNSINGER	
Cours facultatifs													
G3UL5	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			131	137	36	0							
Niveau 6													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3PC9A	Physique statistique	UEF	19,5	19,5			4	sup((Pa1+2Pa2)/3;Pa2)	Pa1 : 2h et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Paolo PEDRI	
G3PC26A	Mécanique 3. Mécanique des Fluides	UEF	18	18	6		4	(2Pa1+2Pa2+TP)/5	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Radhi ABDELMOULA Philippe DESMAREST	
G3PC25A	Chimie inorganique 2. Théorie et applications des co	UEF	16,5	16,5	8		4	(2Pa1+3Pa2+2TP)/7	Pa1 et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Lamia ZNAIDI	
G3PC15B	Thermodynamique appliquée au GP	UEC	16,5	16,5			3	(2Pa1+3Pa2)/5	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Jean-Philippe PASSARELLO	
G3PC16B	Génie des Réacteurs chimiques	UEC	16,5	16,5			3	(2Pa1+3Pa2)/5	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Jean-Philippe PASSARELLO	
G3PC17A	Opérations unitaires	UEC	12	12	17		4	(CTP+TP + 4Pa2)/6	CTP et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Michaël REDOLFI	
G3STA6A	Stage	UET	4 semaines minimum					4	(2Ra+S)/3		(2Ra+S)/3	Virginie GUEGUEN	
GTEC6	TEC	UET	10	10			2	EVC*		Pa	Pa : 2h	Véronique LANDES	
GANGL3B	Anglais	UET	10	10			2	EVC**		Pa	Pa : 2h	Laure HUNSINGER	
GLUETE	UE Transition écologique	UET							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE sera ajouté au total des points du niveau				Virginie GUEGUEN
Cours facultatifs													
G3UL6	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G3UL6A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			119	119	31								
TOTAL			250	256	67	0							

* Pas de dispense

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue.

***La moyenne des notes de TP et/ou de EVC ne prend pas en compte les notes des TP et/ou EVC effectués pendant les jours banalisés, sauf si ces notes améliorent la moyenne de l'UE.

Si aucune note n'est disponible pour le calcul de la note des TP et/ou de l'EVC, ou si les notes obtenues pendant les jours banalisés n'améliorent pas la moyenne de l'UE, la note de l'UE sera calculée sans les notes de TP et/ou de EVC.

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Année universitaire 2024-2025

Composante	Institut Galilée
Niveau d'étude	Niveaux 5 et 6
Mention	Physique, chimie
Parcours	Assistant d'éducation pré-professionnalisation
Code étape	G3PC

Validation en conseil de composante : 30/05/2024

Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 5													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3PC1A	Physique quantique	UEF	18	18	6		4		(2Pa1+3Pa2+2TP)/7	Pa1 et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Laurent VERNAC
G3PC23A	Propagation dans les milieux matériels	UEF	18	18	6		4		(2Pa1+3Pa2+2TP)/7	Pa1 et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Laurent LONGCHAMBON
G3PC10B	Chimie expérimentale 2	UEF		6	24		3		(2TP +Pa2)/3	Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Virginie GUEGUEN
G3PC29A	Chimie organique 2	UEF	19,5	19,5			4		(2Pa1+3Pa2)/5	Pa1 : 2h et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Christel BARBAUD
G3PC6A	Transfert de chaleur et de matière	UEF	19,5	19,5			4		(Pa1+Pa2)/2	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Philippe DESMAREST Samir FARHAT
G3PC24A	Matériaux : Structures et Propriétés	UEC	18	18	4		4		((2*Pa1+2*Pa2)+ Projet)/5	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Daniele CHAUBET
G3PC7B	Cristallographie et Vibrations	UEC	15	15			3		(2Pa1+3Pa2)/5	Pa1 et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Salim MOURAD CHERIF
G3PCFE5	Formation au métier d'enseignement 3	UET					4						
	Anglais 5 AED (G3AEAN5)					20		1	EvC**		EvC**		Laure HUNSINGER
	TEC AED (G3AETC5)					20		1	EvC**		EvC**		Véronique LANDES
	Stage 5 (G3AEST5)					72		2					Virginie GUEGUEN
Cours facultatifs													
G3UL5	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			108	114	40	112							
Niveau 6													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3PC9A	Physique statistique	UEF	19,5	19,5			4		sup((Pa1+2Pa2)/3;Pa2)	Pa1 : 2h et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Paolo PEDRI
G3PC26A	Mécanique 3. Mécanique des Fluides	UEF	18	18	6		4		(2Pa1+2Pa2+TP)/5	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Radhi ABDELMOULA Philippe DESMAREST
G3PC25A	Chimie inorganique 2. Théorie et applications des composés de coordination	UEF	16,5	16,5	8		4		(2Pa1+3Pa2+2TP)/7	Pa1 et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Lamia ZNAIDI
G3PC27A	Simulation numérique	UEC	3		30		3		(Pa+TP)/2	Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Fabien CAZES
G3PC28A	Matériaux polymères	UEC	15	15			3		sup((2Pa1+3Pa2)/5;Pa2)	Pa1 : 2h et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Virginie GUEGUEN
G3MAFE6	Formation au métier d'enseignement 4	UET	1,5				8						
	Anglais 6 AED (G3AEAN6)					20		1	EvC**		EvC**		Laure HUNSINGER
	TEC AED (G3AETC6)					20		1	EvC**		EvC**		Véronique LANDES
	Stage (G3AEST)					100		4					Virginie GUEGUEN
GLUETE	UE Transition écologique	UET							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE sera ajouté au total des points du niveau				Virginie GUEGUEN
Cours optionnels : 1 UE au choix													
G3PC13A	Les Matériaux et le Vivant	UEC	19,5	19,5			4		(projet+2Pa1+2Pa2)/5	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Géraldine ROHMAN
G3PC30A	Electronique numérique	UEC	12	12	16		4		(Pa+TP)/2	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Luc MUSEUR
Cours facultatifs													
G3UL6	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G3UL6A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			93	88,5	44	140							
TOTAL			201	202,5	84	252							

* Pas de dispense

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

***la moyenne des notes de TP et/ou de EVC ne prend pas en compte les notes des TP et/ou EVC effectués pendant les jours banalisés, sauf si ces notes améliorent la moyenne de l'UE.

Si aucune note n'est disponible pour le calcul de la note des TP et/ou de l'EVC, ou si les notes obtenues pendant les jours banalisés n'améliorent pas la moyenne de l'UE, la note de l'UE sera calculée sans les notes de TP et/ou de EVC.

UE Fondamentale (UEF)
UE Complémentaire (UEC)
UE transversale (UET)
UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante Institut Galilée
Niveau d'étude Niveaux 5 et 6
Mention Physique, chimie
Parcours Sciences et Génie des Matériaux et Biomatériaux
Code étape G3PC

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
 Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 5													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3PC1A	Physique quantique	UEF	18	18	6		4		(2Pa1+3Pa2+2TP)/7	Pa1 et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Laurent VERNAC
G3PC23A	Propagation dans les milieux matériels	UEF	18	18	6		4		(2Pa1+3Pa2+2TP)/7	Pa1 et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Laurent LONGCHAMBON
G3PC10B	Chimie expérimentale 2	UEF		6	24		3		(2TP +Pa2)/3	Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Virginie GUEGUEN
G3PC29A	Chimie organique 2	UEF	19,5	19,5			4		(2Pa1+3Pa2)/5	Pa1 : 2h et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Christel BARBAUD
G3PC6A	Transfert de chaleur et de matière	UEF	19,5	19,5			4		(Pa1+Pa2)/2	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Philippe DESMAREST Samir FARHAT
G3PC24A	Matériaux : Structures et Propriétés	UEC	18	18	4		4		((2*Pa1+2*Pa2)+ Projet)/5	((2*Pa1+2*Pa2)+ Projet)/5	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa : 2h	Daniele CHAUBET
G3PC7B	Cristallographie et Vibrations	UEC	15	15			3		(2Pa1+3Pa2)/5	(2Pa1+3Pa2)/5	Pa1 et Pa2 : 3h	Pa : 2h	Salim MOURAD CHERIF
GTEC5	Techniques d'Expression et de Communication 5	UET	10	10			2		EvC*		Pa	Pa : 2h	Véronique LANDES
GANGL3A	Anglais 5	UET	10	10			2		EvC**		Pa	Pa : 2h	Laure HUNSINGER
Cours facultatifs													
G3UL5	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			128	134	40	0							
Niveau 6													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3PC9A	Physique statistique	UEF	19,5	19,5			4		sup((Pa1+2Pa2)/3;Pa2)	Pa1 : 2h et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Paolo PEDRI
G3PC26A	Mécanique 3. Mécanique des Fluides	UEF	18	18	6		4		(2Pa1+2Pa2+TP)/5	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Radhi ABDELMOULA Philippe DESMAREST
G3PC25A	Chimie inorganique 2. Théorie et applications des composés	UEF	16,5	16,5	8		4		(2Pa1+3Pa2+2TP)/7	Pa1 et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Lamia ZNAIDI
G3PC27A	Simulation numérique	UEC	3		30		3		(Pa+TP)/2	Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Fabien CAZES
G3PC28A	Matériaux polymères	UEC	15	15			3		sup((2Pa1+3Pa2)/5;Pa2)	Pa1 : 2h et Pa2 : 3h	Pa	Pa : 3h	Virginie GUEGUEN
G3ST46A	Stage	UET	4 semaines minimum				4		(2Ra+S)/3		(2Ra+S)/3		Virginie GUEGUEN
GTEC6	TEC	UET	10	10			2		EvC*		Pa	Pa : 2h	Véronique LANDES
GANGL3B	Anglais	UET	10	10			2		EvC**		Pa	Pa : 2h	Laure HUNSINGER
GLUJETE	UE Transition écologique	UET							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE sera ajouté au total des points du niveau				Virginie GUEGUEN
Cours optionnels : 1 UE au choix													
G3PC13A	Les Matériaux et le Vivant	UEC	19,5	19,5			4		(projet+2Pa1+2Pa2)/5	Pa1 et Pa2 : 2h	Pa	Pa : 2h	Géraldine ROHMAN
G3PC30A	Electronique numérique	UEC	12	12	16		4		(Pa+TP)/2	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Luc MUSEUR
G3UL6	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G3UL6A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			111,5	108,5	44	#REF!							
TOTAL			239,5	242,5	84	#REF!							

* Pas de dispense

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

***la moyenne des notes de TP et/ou de EVC ne prend pas en compte les notes des TP et/ou EVC effectués pendant les jours banalisés, sauf si ces notes améliorent la moyenne de l'UE.

Si aucune note n'est disponible pour le calcul de la note des TP et/ou de l'EVC, ou si les notes obtenues pendant les jours banalisés n'améliorent pas la moyenne de l'UE, la note de l'UE sera calculée sans les notes de TP et/ou de EVC.

UE Fondamentale (UEF)
 UE Complémentaire (UEC)
 UE transversale (UET)
 UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante *Institut Galilée*
 Niveau d'étude *Niveaux 3 et 4*
 Mention *Sciences pour l'Ingénieur*
 Parcours
 Code étape *G2SPI*

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
 Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 3													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2PC1B	Outils Mathématiques 3	UEC	15	15			3	(EvC + 2Pa)/3	EvC: 1h Pa: 3h	Pa	3h	R. Abdelmoula	
G2PC20A	Methodes de Calcul 2	UEF		36			4	(Pa1+2Pa2)/3	Pa 1&2 : 3h	Pa	3h	M. Manceau	
G2PC2A	Informatique 3. Introduction au Calcul scil	UEC	13,5	13,5	13,5		4	(5Pa + 3TP)/8**	Pa : 3h	(3Pa + 2TP)/5**	3h	L. Pournin	
G2SI3A	Electronique analogique 1	UEF	18	18	24		6	(Pa1+2Pa2+TP)/4	Pa 1&2 : 3h	Pa	3h	F. Challal	
G2PC5C	Physique 3. Electromagnétisme 1	UEF	28,5	25,5			5	sup((Pa1+Pa2)/2;Pa2)	Pa 1&2 : 3h	Pa	3h	S. Chénais	
G2SI4A	Electronique numérique 2	UEF	9	9	21		4	(2Pa1+3Pa2+TP)/6**	Pa 1&2 : 3h	Pa	3h	F. Lecomte	
G2SP3A	Sport	UET		19,5			1	EvC (pas de dispense, contacter le DAPS au plus tard 3 semaines après le début du semestre)				V. LANGARD	
GANGL2A	Anglais 3	UET	9,75	9,75			2	EvC*		Pa	Pa: 1h30	Olivia BURNET	
G2VOL	Projet Voltaire	UET					1	Pa		Pa		V. LANDES	
Cours facultatifs													
G2UL3B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			93,75	146,25	58,5	0							
Niveau 4													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G2SI5A	Outils Mathématiques 4	UEC	24	36			6	(Sup(Pa1+2Pa2)/3;Pa2)	Pa 1&2 : 3h	Pa	3h	H. De Thelin	
G2SI10A	Electromagnétisme pour l'Ingénieur	UEC	15	15	0		3	(Sup(Pa1+2Pa2)/3;Pa2)	Pa 1 : 2h ; Pa 2 : 3h	Pa	3h	F. Zighem	
G2PC10C	Physique 4 : Electromagnétisme 2	UEF	25,5	25,5	0		5	(Pa1+Pa2)/2	Pa 1&2 : 2h	Pa	3h	C. Daussy	
G2SI7A	Electronique analogique 2	UEF	15	12	15		4	(Pa1+2Pa2+TP)/4	Pa 1 : 1h30 ; Pa 2 : 2h	Pa	3h	J.-M. Feybesse	
G2SI11A	Travaux Experimentaux en Physique	UEF	3	3	15		2	(TP+2CTP)/3**		CTP		C. Daussy	
G2SI8B	Interface & Simulation	UEF	15		21		3	(TP+Pa1+2Pa2)/4	Pa 1&2 : 3h	Pa	3h	F. Lecomte	
G2SP4	Sport	UET		19,5			2	EvC (pas de dispense, contacter le DAPS au plus tard 3 semaines après le début du semestre)				Vincent LANGARD	
GANGL2B	Anglais 4	UET	9,75	9,75			2	EvC*		Pa	Pa: 1h30	Olivia BURNET	
G2SI12A	Physique du signal	UEC	18	12			3	(Pa1+Pa2)/2	Pa 1&2 : 3h	Pa	3h	F. Benedic	
Cours facultatifs													
G2UL4B	UE libre (sport, langue)	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
GULCEQ	UE Eloquence	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				Thérèse SEPULCHRE
G2UL4A	UE libre Voltaire	UEL							Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau				
TOTAL			125,25	132,75	51	0							
TOTAL			219	279	109,5	0							

* Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue
 **la moyenne des notes de TP et/ou de EVC ne prend pas en compte les notes des TP et/ou EVC effectués pendant les jours banalisés, sauf si ces notes améliorent la moyenne de l'UE.
 Si aucune note n'est disponible pour le calcul de la note des TP et/ou de l'EVC, ou si les notes obtenues pendant les jours banalisés n'améliorent pas la moyenne de l'UE, la note de l'UE sera calculée sans les notes de TP et/ou de EVC.

UE Fondamentale (UEF)
 UE Complémentaire (UEC)
 UE transversale (UET)
 UE libre (UEL)

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Année universitaire 2024-2025

Composante **Institut Galilée**
 Niveau d'étude **Niveaux 5 et 6**
 Mention **Sciences pour l'ingénieur**
 Parcours **Electronique, Signal et Réseaux**
 Code étape **G3SPI**

Validation en conseil de composante : 30/05/2024
 Validation en CFVU : 20/06/2024

Niveau 5													
Code Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3SI1C	Outils Mathématiques 5	UEF	24	33			6	(Pa1+2Pa2)/3	Pa 1&2 : 2h	Pa	2h	Anna PORZIO	
G3SI2B	Informatique 5	UEF	19,5	0	19,5		4	(2Pa + TP) /3***	Pa 1&2 : 2h	Pa	2h	Mohand Yazid SAIDI	
G3SI3A	Propagation	UEF	18	18	8		4	(2EvC+3Pa+TP)/6***	EVC 1h ; Pa 2h	(3*Pa+TP)/4	Pa : 3h	Luc MUSEUR	
G3SI4A	Microcontrôleur	UEC	6	6	24		3	(TP+Pa)/2***	TP 1h30 ; Pa : 3h	Pa	3h	Frederic LECOMTE	
G3SI17A	Electronique filtrage	UEF	12	12	16		3	(TP+Pa1+2Pa2)/4***	Pa 1&2 : 3h	Pa	Pa 3h	Frederic LECOMTE	
G3SI18B	Théorie du signal 1	UEF	18	18			3	(Pa1 + 2Pa2) /3	Pa 1&2 : 2h30	Pa	Pa 2h30	Gabriel DAUPHIN	
GTEC5	Techniques d'Expression et de Communication 5	UET	10	10			2	EvC*	Devoir 1h + 2 oraux 30 et 15 mins	Pa	Pa 2h	Véronique LANDES	
GANGL3A	Anglais 5	UET	10	10			2	EvC**		Pa	Pa 2h	Laure HUNSINGER	
G3SI24C	Hyperfréquences	UEC	9	9	12		3	0.6xPa+0.4xTP***	Pa : 3h	Pa	Pa : 3h	Mohamed BELMEGUENAI	
Cours facultatifs													
G3UL5	UE libre (sport, langue)	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
TOTAL			120,5	116	79,5	0	30						
Niveau 6													
Code UE sur Apogée	Intitulé de l'UE	Type d'UE	Volume horaire total				ECTS	Coeff.	Session initiale	Durée des épreuves	Session de seconde chance	Durée des épreuves	Responsable
			CM	TD	TP	Autres							
Cours obligatoires													
G3SI8A	Automatique	UEF	27	18	12		6	(TP+ Pa1 + 2Pa2) /4***	Pa 1&2 : 3h	Pa	3h	Henri-François RAYNAUD	
G3SI9A	Modulation	UEF	13,5	13,5	16		4	(TP+Pa1+2Pa2)/4	Pa 1:1h30 & Pa2 : 3h	(TP+3Pa)/4***	3h	Mohamed Belmeguenai	
G3SI10A	Théorie du signal 2	UEF	18	18			4	(Pa1 + 2Pa2) /3	Pa 1&2 : 2h	Pa	2h	Fangchen FENG	
G3SI11A	Réseaux informatiques	UEC	21	12	9		4	(Pa1 + 2Pa2 + TP) /4	Pa 1&2 : 2h	(TP+3Pa)/4***	2h	Thi Mai Trang NGUYEN	
G3SI27A	DSP	UEC	12		20		4	TP***		(TP+2Pa)/3***	Pa 2h	Jean-Marie FEYBESSE	
G3TA6A	Stage	UET	4 semaines minimum				4	(Rapport+Soutenance)/2	Soutenance 15 min	(Rapport+Soutenance)/2	Sout 15 min	Mohamed BELMEGUENAI	
GTEC6	Techniques d'Expression et de Communication 6	UET	10	10			2	EvC*	EVC 1h	Pa	Pa 2h	Véronique LANDES	
GANGL3B	Anglais 6	UET	10	10			2	EvC**		Pa	Pa 2h	Laure HUNSINGER	
GLUETE	UE Transition écologique	UET						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE sera ajouté au total des points du niveau					Virginie GUEGUEN
Cours facultatifs													
G3UL6	UE libre (sport, langue)	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
GULCEQ	UE Eloquence	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					Thérèse SEPULCHRE
G3UL6A	UE libre Voltaire	UEL						Tout point supérieur à 10 obtenu à cette UE libre sera ajouté au total des points du niveau					
TOTAL			111,5	81,5	57	0	30						
TOTAL			232	197,5	136,5	0							

* Pas de dispense

** Pas de dispense totale : les étudiants doivent être présent à la dernière évaluation continue

***la moyenne des notes de TP et/ou de EVC ne prend pas en compte les notes des TP et/ou EVC effectués pendant les jours banalisés, sauf si ces notes améliorent la moyenne de l'UE. Si aucune note n'est disponible pour le calcul de la note des TP et/ou de l'EVC, ou si les notes obtenues pendant les jours banalisés n'améliorent pas la moyenne de l'UE, la note de l'UE sera calculée sans les notes de TP et/ou de EVC.

UE Fondamentale (UEF)
 UE Complémentaire (UEC)
 UE transversale (UET)
 UE libre (UEL)